

ADMINISTRATION :

Vanasse & Lefrançois,

25 DE PLATON, Trois-Rivières.

Tél. Bell 373

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GRO. L. L. FRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

25 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Directeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

" LE BIEN PUBLIC "

LES TROIS-RIVIERES 28 SEPTEMBRE 1911

Ayant Vu, le Peuple a Jugé.

Quand, il y a quinze jours, les ministériels d'hier tapissaient les rues au passage de l'idole, de la singulière inscription : "Le peuple voit et juge," ils étaient probablement loin de penser qu'eux mêmes marquaient sur ce coton tendu leur propre sentence. Le peuple a vu en effet, et il a jugé, et jamais ministre depuis la confédération, n'a mordu la poussière avec une semblable violence.

Neuf ministres sur seize ont subi d'écrasantes défaites, les provinces de l'Ouest, la province d'Ontario, ont répudié en bloc le gouvernement Laurier; la province de Québec donne au nouveau ministère près de trente députés, et la majorité totale sera de cinquante ou cinquante-un. Jamais homme politique n'a subi de la part du peuple une désapprobation aussi complète; M. Laurier a son compte.

Le peuple voit et juge. C'est très vrai. Mais encore fallait-il que pour juger, il puisse voir, et si M. Laurier, par tactique et par calcul, a pu réussir à aveugler le public pendant quinze ans sur les menées aventureuses d'un ministère opportuniste, sur les malpropretés d'une administration corrompue, l'heure allait venir où le fatal bandeau devait tomber sous les clameurs d'une presse indépendante et libre, sous la voix vengeresse d'un groupe d'hommes pour qui les partis ne sont rien, et les intérêts du peuple canadien, tout. Le peuple a pu voir, et il a jugé.

Il a vu l'odieuse loi de la marine, proposée, dictée et résolue dans des conditions ténébreuses et louches, et le verdict du peuple est une répudiation de la marine. Il a vu le traité de réciprocité, bâclé sous l'égide des États-Unis, et, malgré les appels désespérés de "Canada" de la "Presse" du "Soleil", de tous les journaux à gages, et de tous les gavés du ministère, le peuple a rejeté l'entente tarifaire. Il a pu voir aussi un peu de ces scandales dont le nombre et l'ampleur déshonoreront à jamais le ministère qui tombe, et il en a manifesté son dégoût avec une telle violence, que la leçon devra compter pour les ministères futurs.

Nous aurions tort de croire que la province de Québec a été seule à juger la marine. M. Borden dans un manifeste, et dans ses déclarations dans les provinces anglaises, a cru devoir se rallier à la politique de M. Monk et admettre qu'avant de contribuer à la défense de l'Empire il fallait d'abord obtenir de Londres la représentation au Parlement Impérial, et que, du reste, sur toute cette question de marine, c'était au peuple de décider d'abord. Il est d'ailleurs admis dès maintenant, que ce projet de marine sera soumis à un referendum, c'est tout à l'honneur de la province de Québec et de ses représentants autorisés d'avoir finalement ramené cette orientation nouvelle dans notre politique économique, à son vrai point de départ, à savoir : la consultation populaire.

Quand au projet de réciprocité qui entamait si malencontreusement notre politique nationale: notre tarif protecteur indispensable au développement progressif de notre jeune pays, il a reçu son coup de mort. Et c'est tant mieux. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que M. Laurier, dont la seule politique n'a été que de ne pas avoir, tombe victime de sa duplicité. Cette duplicité a pu le bien servir en 1896 alors qu'il sollicitait et acquérait le pouvoir en poussant de l'avant deux questions à la fois; celle de la revendication des écoles du Manitoba, et celle aussi du libre échange avec les États-Unis.

Québec, dans un coup de cœur, l'a mis à même de rendre justice à nos frères de l'Ouest, et l'on sait quelle pitoyable posture il prit en inaugurant l'ère des déshonorements "compromis honorables" qui devaient par la suite et en toutes circonstances, nous causer tant de mal. Entre temps, M. Laurier remisait sa fantaisie de libre-échange et continuait prudemment la politique de protection des conservateurs, s'amusant à dire et à faire dire que la prospérité due à la continuation de la politique de ses devanciers, n'était due qu'à lui seul.

Par un juste retour des choses, M. Laurier voulant masquer son erreur impérialiste, porte de nouveau la main contre la protection, et propose la réciprocité; et voilà justement que c'est ce nouvel assaut contre la politique nationale qui précipite sa chute. La duplicité cette fois devait être fatale à l'homme qu'elle avait déjà si bien servi durant toute une carrière politique.

Quels que soient les torts de celui que l'électorat chasse aujourd'hui du pouvoir, M. Laurier en descendrait plus noblement s'il n'avait inauguré la protection systématique des concussionnaires et précipité la désorganisation morale de tous les départements de l'Etat. Sous son administration, les dilapidations les plus scandaleuses se sont opérées sans qu'il en soit ému; lui-même a rendu impossible la recherche du crime en supprimant pratiquement les enquêtes, on en rendant celles-ci illusoire par le fait de la partialité avouée et connue des enquêteurs. Et quand durant la lutte il exonerait un Oliver, et faisait l'éloge de la peinture Lanctôt, il n'avait pas un mot pour justifier sa magistrature qu'on accuse.

Nous concevons qu'il y ait des vols sous tous les Gouvernements, et qu'il puisse y avoir des voleurs dans les départements, mais nous espérons possible un ministère assez soucieux de sa dignité pour punir les vols et chasser les voleurs. Et le peuple a raison de croire que M. Borden, qui n'est pourtant ni canadien-français, ni catholique, mais simplement honnête homme, aura cette dignité-là.

Et à ce propos, nous avons confiance que le nouveau ministère fera sans tarder les enquêtes qui s'imposent et châtiéra les coupables, quels qu'ils soient. La marine de Sorel et d'ailleurs n'a pas étalé toutes ses peintures; la milice, les postes qui ont fait si joyeusement aux journaux oppositionnistes tant de malpropretés, la justice, tous ces départements réservent une rude tâche au nouveau gouvernement. Que cette tâche s'accomplisse.

Nous ne demandons pas évidemment le renvoi en bloc de tous les employés civils, uniquement parce que ceux-ci seraient libéraux, au contraire. Nous demandons que les fidèles employés demeurent, mais que les coupables, ou bien encore ceux qui, à l'emploi de l'Etat, c'est-à-dire, les serviteurs impartiaux de tous, se transformant cependant à certaines heures en de vulgaires politiciens, nous demandons que ceux-là reçoivent sur l'heure leur congé. Le serviteur public doit être mort aux partis politiques; les abus criants du régime qui finit nous démontrent abondamment combien il importe d'en revenir à cette sage maxime.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la fin de l'influence de Québec, parce que l'un des nôtres cesse d'être chef du ministère, loin de là. Nous croyons que les vingt-huit ou trente députés canadiens français qui seconderont les aspirations si noblement patriotiques et canadiennes de M. Monk, sauront bien conquérir l'estime à notre race, et de si forte façon, que complète justice nous sera rendue. L'épouvantail intéressé qu'on veut nous faire des anglo-canadiens ne trompe pas les gens un peu avertis.

Nous savons des anglais de bonne marque qui méritent notre estime, et nous la leur assurons généreusement. Et d'autant plus, que nous n'avons pas encore oublié qu'il y a quinze ans, au lendemain d'une victoire qui portait au pouvoir un canadien français, un vieillard, chef du parti défait, anglais et protestant, se levait au parlement pour dire ceci : "M. Laurier, vous m'avez vaincu en promettant de rendre justice aux catholiques du Manitoba. Eh! bien, je me lève aujourd'hui pour vous dire que si vous proposez le bill remédiateur, mon parti et moi-même nous vous appuierons."

Des canadiens-anglais de cette trempe existent encore au Parlement, mais nous avons aujourd'hui une trentaine de canadiens de Québec qui sauront avoir dans de semblables circonstances, la dignité et la fierté d'attitude que le Grand Canadien et ses quarante-cinq doublures n'ont pas su avoir devant Sir Chas. Tupper en 1896.

Et si ceux-là, en qui nous avons confiance aujourd'hui, s'avaient jamais de nous tromper, nous aurons alors comme maintenant assez d'indépendance, pour demander au public de se joindre à nous pour les châtier.

Echos et Commentaires

Le Dr Normand n'est pas encore battu!

Il nous semblerait plus prudent pour les libéraux, avant de chanter victoire, d'attendre le décompte officiel des votes.

Jusqu'à là, tous les triomphes nous paraîtront prématurés.

M. Blondin dans Champlain a fait une lutte homérique. La présence de M. Lanctôt—la peinture ne lui a pas fait tort, et celle de M. Bureau non plus.

De 93 la majorité de M. Blondin est du coup montée à 490.

M. P. E. Lamarche qui vient de remporter haut la main le comté de Nicolet, est un jeune avocat de Montréal de grands talents.

Nos meilleures félicitations au nouveau député, et aux électeurs de Nicolet.

M. Bellemare, le nouveau député de Maskinongé, a fait son cours au Séminaire des Trois-Rivières. Il remplacera fort avantageusement l'ex-député Mayrand.

Maskinongé à bien fait les choses!

Somme toute, le district des Trois-Rivières s'est comporté admirablement. Et quand l'élection du Dr Normand sera reconnue définitivement, nous aurons au Parlement quatre représentants de premier ordre.

La voix du district des Trois-Rivières sera entendue!

Nous nous rejouissons de savoir que l'on désigne le Dr Normand comme un des ministrables.

La Vice-Présidence de la Chambre ira certainement à M. Blondin. Le fait que les journaux d'Ontario désignent d'eux mêmes le député de Champlain à ce poste, nous prouve la popularité de l'adversaire de Lanctôt.

En moins de deux ans et demi, le "Bien Public" a fait de la besogne.

Il a d'abord réussi à mettre au Conseil de Ville une administration honnête et indépendante de la politique; puis il vient de faire sa large part pour donner aujourd'hui au Parlement, quatre représentants de premier choix, qui sauront exprimer comme il convient la volonté libre du district des Trois-Rivières.

L'électorat d'ici a fait noblement son devoir.

Soyez Justes

La chute d'un gouvernement ne signifie pas seulement un changement de ministère ou un renversement de majorité dans la députation.

Elle a des conséquences plus étendues puisqu'elle se fait sentir dans tous les rouages de l'administration d'un pays.

Cette question, d'une brûlante actualité, ne saurait être embrassée ici dans toute son ampleur.

Nous voulons restreindre le problème au cas des fonctionnaires publics en essayant de répondre brièvement à la question suivante.

Un changement de gouvernement doit-il donner lieu à un chambardement général dans les régions du fonctionnarisme?

En d'autres termes, est-il permis aux vainqueurs de se livrer à l'abatage en masse de tous ceux qui, dans le service civil ou les emplois administratifs, ont reçu quelque place ou faveur de l'ancien gouvernement?

Une double réponse s'impose, l'une portant sur la question de principe, l'autre ayant trait à la pratique.

En principe, il faut répondre non carrément. Le service public n'est pas la chose d'un parti; il appartient au pays. Et l'intérêt du pays exige que le service public ne soit pas désorganisé par les chercheurs de places se lançant à la cure. La justice due aux individus exige aussi que l'on ne mesure pas le droit des anciens employés à la lumière de cette règle immorale: "La raison du plus fort est toujours la meilleure."

En pratique, il faut distinguer plusieurs cas. S'il s'agit d'un fonctionnaire incompetent, la solution n'offre pas de difficulté: l'intérêt public demande que les employés publics aient la compétence nécessaire à leurs fonctions. Qu'on fasse ce qui aurait dû être fait plus tôt: qu'on le remplace. Si le fonctionnaire, encore qu'il soit compétent, est sorti de la réserve

que lui commandait sa condition de serviteur de tout le public, s'il a revêtu la livrée du partisan et s'est délibérément jeté dans la mêlée, qu'il subisse les conséquences de sa conduite et porte la peine de son imprudence. Il a voulu jouer. Le sort a été contre lui. Qu'il reçoive le change de sa monnaie, c'est juste.

Tel est par exemple le cas des maîtres de poste qui ont fait du zèle au point de ne pas distribuer aux abonnés les journaux dont les opinions ne leur revenaient pas. Il y en a plusieurs, dans notre région, qui auront à répondre de cet abus de confiance. Pas de pitié pour ceux-là.

Mais par contre, s'il s'agit d'un fonctionnaire compétent, qui a toujours rempli son devoir avec fidélité et qui a su garder vis-à-vis des partis la réserve voulue, il est évident que l'on n'a pas le droit de le déplacer parce qu'il a voté pour le candidat du gouvernement défait. Cet homme a droit à sa liberté d'opinion, et il a droit à la liberté de son vote. Le punir d'avoir usé de cette liberté serait de la tyrannie. Le priver de sa place pour cette seule raison que d'autres la convoitent serait de l'injustice. Et ce serait de plus faire acte de mauvaise administration parce que ce serait agir contrairement à l'intérêt public.

Nous avons souvenance de l'indignation que soulevèrent certaines des destitutions opérées après 1896. Ce qui parut odieux et injuste en ce temps-là aurait le même caractère aujourd'hui. Et des fautes commises en 1911 ne sauraient être plus excusables que des fautes commises 15 ans plus tôt. La justice garde toujours ses droits et la vengeance n'est jamais permise.

Voilà pourquoi nous nous permettons de dire à ceux que la victoire vient de favoriser: Gardez-vous de donner dans des errements que vous avez autrefois condamnés.

Soyez dignes et soyez justes!

JEAN RIVARD.

Suggestions Urgentes

L'incertitude du résultat de l'élection de jeudi dans Trois-Rivières et St-Maurice finira à l'avantage du Dr Normand, tout nous porte à le croire. Il serait vraiment regrettable que notre circonscription électorale soit privée d'un député favorable, en somme, au nouveau gouvernement, et que certains journaux désignent même comme ministre probable.

Il est certain dans tous les cas, que la haute personnalité du Dr Normand nous pourra avoir pour nous en Parlement que les plus heureux résultats, et dans l'intérêt de notre ville et du comté, nous souhaitons que sa victoire soit enfin reconnue définitive, et ce, à brève échéance.

Sans apprécier ici le genre de lutte que M. Bureau et ses amis ont cru devoir faire au Dr Normand, nous ne pouvons que souhaiter voir la nouvelle administration rectifier certaines erreurs commises par le régime Laurier.

Parmi ces erreurs, et laissant de côté d'autres également importantes, nous signalons pour commencer celle qui a porté le gouvernement et M. Bureau à placer sur notre Banc Judiciaire deux magistrats qui évidemment ne sont ici qu'en violation flagrante d'un vieux principe de droit constamment reconnu, et généralement respecté.

Les vieux juristes français, s'inspirant en cela d'une maxime de droit romain, désiraient prémunir la magistrature contre tout soupçon de partialité, et à cette fin, déclaraient que le Juge qui administre la justice devait être étranger, et rester étranger à ses administrés. Conséquemment, il n'était pas admis qu'un magistrat puisse juger ses anciens concitoyens, et sa nomination nécessitait de sa part un déplacement reconnu comme inévitable.

Il est juste d'admettre que jusqu'à ces derniers temps, les divers gouvernements n'ont pas perdu de vue cette très sage ligne de conduite, et s'y sont conformés. Sauf évidemment en ce qui concerne les juges des centres importants, comme Montréal, Québec, ou l'objection cesse d'exister, les juges pris dans les districts ruraux étaient dirigés vers d'autres districts.

M. Bureau et le gouvernement ont créé un fort regrettable précédent en nommant M. le juge Cooke, juge précisément aux Trois-Rivières, de même que M. le juge Tourigny. M. le juge Cooke représentait la ville à la Législature lors de son élévation sur le Banc, il avait toujours exercé ici même sa profession et avait été mêlé à la politique municipale durant un grand nombre d'années, étant successivement échevin et maire. Il en fut de même pour M. le Juge Tourigny qui pratiqua comme avocat ici aux

Trois-Rivières, et durant quelque temps, en société avec M. Bureau. M. Tourigny fut aussi échevin et maire.

Ceci évidemment, milite en leur faveur, mais n'empêche que la maxime reste en force et que le principe demeure aussi vrai aujourd'hui que de tout temps. Ces deux juges feraient sans doute d'excellents juges dans n'importe quel district, et nous ne voyons pas que les fins de la justice aient à en souffrir. Est-il besoin de dire que la personnalité même de ces deux honorables magistrats n'est pas en cause; nous revendiquons simplement la reconnaissance d'un principe d'intérêt public.

Nous espérons donc que le nouveau gouvernement mettra fin à une position fautive, position créée sans à propos et sans raison par le ministère Laurier qui ne s'embarassait pas, d'ordinaire, de règles pourtant élémentaires et de simple convenance.

Les conséquences de tout ceci sont nombreuses et nous croyons la chose assez importante pour y revenir si c'est nécessaire.

Un autre fait qui ressort celui-là de la lutte vient de finir, c'est l'accusation portée à propos du Chemin de fer de la Vallée du St-Maurice. Nous croyons qu'à présent que les esprits sont entrés dans une période plus calme, il est à propos de regarder les choses en face, et de savoir une fois pour toute ce qui en est de cette affaire.

Il est évident que notre Conseil Municipal devrait demander qu'une enquête soit faite sur tout ceci, et être en mesure de dire au public ce qu'il y a de vrai ou de faux dans cette accusation.

Nous savons que la ville a été induite à voter un bonus de \$66,000.00 à la Cie de la Vallée du St-Maurice, et que cette Cie., en plus de la construction de sa voie ferrée, nous assurait certains avantages considérables qui n'ont pas été sans déterminer les contribuables à favoriser l'émission de cet octroi. Comme par exemple, la construction ici-même, des usines de la Compagnie, usines dans lesquelles devaient se fabriquer les chars engins etc., nécessitant un grand nombre de travailleurs, et augmentant par le fait même notre population, et le volume de nos perceptions de taxes.

Qu'y a-t-il eu de fait en ce sens? et jusqu'à quel point la compagnie a-t-elle rempli ses obligations vis-à-vis nous? C'est ce que les contribuables ont droit de savoir. Nous avons, nous, donné les \$66,000.00; que nous a-t-on donné en retour?

Il est d'autant plus intéressant de nous bien renseigner sur toutes ces choses, qu'il devient évident que l'ancien conseil municipal, par ses largesses et sa munificence nous a plongé dans une position telle que la présente administration ne dispose pour subvenir aux dépenses, salaires, intérêts et fonds d'amortissement payés, — que de la somme ridicule de \$14,000.00.

Nous payons en taxes \$125,000.00, et tous comptes faits, il ne reste au conseil que le montant méprisable de \$14,000.00 pour subvenir aux dépenses urgentes.

Il est clair qu'une taxe spéciale s'impose. Le public s'y conformera de bon cœur, nous l'espérons bien, mais n'empêche qu'il préférera avant, savoir ce que les anciennes administrations ont pu faire de ses deniers.

Et il aura raison.

Ils Mentent

Les Cloches de Saint-Boniface, l'organe de Mgr Langevin, publient cette déclaration sur la triste situation scolaire faite aux catholiques du Manitoba:

"Outre la double taxe scolaire payée par les Catholiques de Winnipeg et de Brandon, il y a présentement à Sainte-Agathe, à Saint-Paul de Starbuck et à plusieurs autres endroits, des difficultés scolaires qui démontrent que la question des écoles est moins réglée que jamais. Ceux donc qui ont dit ou qui disent qu'elle est réglée ont menti ou mentent à la vérité et à l'histoire."

P. E. PANNETON

BENJ. PANNETON

Département d'Epargne

4% INTERET de QUATRE pour cent Alloué sur Dépôts. 4%

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers TROIS-RIVIERES, Qué.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M. Avocat

6, rue St-Joseph, Téléphone 233 Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT

17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON

— AVOCAT — Tél. 592 38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat

16 Bonaventure, Tél. Bell 61 Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLISSIS C. R.

Avocat 4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65. Les Trois-Rivières

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B. Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU, AVOCATS.

8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

FRS DESILETS AUG. DESILETS

DÉSILETS & DÉSILETS Avocats

43 - AVENUE LAVIOLETTE - 43 Tél Bell 511 Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L. AVOCAT

6, RUE HART, Les Trois-Rivières Téléphone Bell 585

NOTAIRES

J. A. TRUDEL Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles

Coin Hart & Bonaventure, Les Trois-Rivières

TELEPHONE 421 ARGENT A PRETER

A. LEBRUN, NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe de feu P. DESILETS, N P

23, Bonaventure 3-Rivières.

J. P. MEUNIER, OPTICIEN

Diplômé de l'Institut de Bostr

172 RUE NOTRE - DAME, 172 Trois-Rivières.

A. LEBRUN, Notaire. Tél. 421 J. DUMOULIN, Comptable.

LEBRUN & DUMOULIN, Courtiers en Immeubles, Règlement de Faillites, Collections de Loyers, Assurances Feu, Vie, Accidents, Police de Garanties et Responsabilités de Patrons.

23 Bonaventure, Trois-Rivières.

C. J. BARNARD, Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre Bureau; 36 Bonaventure.

Rés. 108 rue des Forges TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARCHITECTE

Tél. Bell, Main 2425, Montréal, Tél. Bell 153, Trois-Rivières

CHARLES LAFOND, Architecte

Membre A. A. P. Q. & I. A. du Canada

Bâtisse du Séminaire 103, St-Frs-Xavier, Montréal, 15, Bonaventure, Trois-Rivières

Les Grands Moulins de la ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO.

dont les journaux et nos voyageurs vous ont souvent entretenus, sont prêts à livrer leur nouvelle farine.

LA FARINE ST. LAWRENCE pour la production d'une qualité supérieure de pain et de pâtisseries.

4 Marques d'égalité pureté: "REGAL," "NATIONAL," "LAURENTIA," "DAILY BREAD"

Nous garantissons la Livraison

The St. Lawrence Flour Mills Co. Limited
 Phone Bell 7239
 1110 Rue Notre-Dame-Ouest, Montréal
LA FARINE ST. LAWRENCE
BLANCHE ET PURE COMME L'ÉTOILE

POURQUOI SE MELENT-ILS DE POLITIQUE CES CURES ?

Le sermon venait de finir. Les hommes, à la conscience de veau ou de mouton, sortaient l'oreille basse. Jacques Butor, organisateur politique, grand maquignon d'électeurs, qui avait reçu en pleine tête la douche servie par le prédicateur aux acheteurs de votes et aux vendus, s'en allait rouge comme une pivoine et maugréant entre ses dents : Pour quoi se mêlent ils de politique, ces curés ? Est-ce que ça les regarde ?

Et, furieux comme un dindon qui voit rouge, il entra au presbytère demander compte au prédicateur de ses paroles déplacées.

—Allons, Jacquot, comme te voilà excité ce soir ! commence par prendre ce fauteuil, et par te mettre sur tes basses.

—Excité, excité, on le serait à moins ! Pourquoi aussi vous mézouvez de parler politique ? Ces choses là ne vous regardent pas !

—D'écidément, la question que j'ai touchée est plus brûlante que je ne pensais. Tiens, nous allons nous expliquer ; allume ta pipe ; le tabac calme les nerfs, éclaircit les idées. Veux-tu une allumette ?

—Pas de refus.

Cette politesse alla droit au cœur de Jacquot ; sa grosse figure, caressée par les vapeurs bienfaisantes de la fumée, passa doucement du rouge cramoisi au rouge tendre.

—Ainsi, Jacquot, tu veux nous interdire la politique ? Tu n'es pas le premier à former ce projet. Les Juifs, pas ceux de notre ville, mais leurs arrière-grand-pères, ceux qui habitaient Jérusalem du temps de Ponce Pilate, reprochaient déjà à l'Eglise naissante de faire de la politique : 'Ce séducteur, disait-il au gouverneur romain en lui parlant de Jésus, défend de payer les impôts à César ; il soulève le peuple, il fait de la politique : Crucifiez-le !'

Les persécuteurs de tous les temps ont égorgé papes, évêques, prêtres, toujours sous ce même prétexte : "ils troublent la paix publique, ils trouvent à redire à notre manière de faire, ils font de la politique, tiens-les." Toi, Jacquot, tu es moins féroce, tu ne voudrais pas couper le cou à ton curé ; je t'en remercie. Mais quant à te promettre de renoncer complètement à la politique, oh bien ! non ! dussé-je y perdre ma peau !

Mes jours sont d'ailleurs en sûreté, car tu es intelligent et capable par suite de comprendre de quelle politique se mêle ton curé et pourquoi il s'en mêle.

Il me semble pourtant que tu t'en occupes parfois de politique, toi Jacquot ? Même paraît-il que notre député te doit une grosse chandelle ; car, sans toi, il aurait attrapé ici une belle veste.

—C'est mon droit de m'en occuper : ne suis-je pas citoyen, électeur ?

—Et moi donc ? Me prends-tu pour un chinois émigré ? Je suis citoyen comme toi, avec cette différence que si tu es peut-être plus intelligent que moi, tu es certainement moins instruit. Car enfin, qu'as-tu lu dans ta vie ? TON journal, et rien que TON journal. Tu n'as vu que ce qu'il voulait te faire voir ; tu as cru tout ce qu'il voulait te faire avaler. Or, quand on ne voit qu'un côté et qu'on le voit, non tel qu'il est, mais tel que d'autres ont intérêt à nous le montrer, on juge mal. N'est-ce pas ton avis, Jacquot ?

Jacquot pencha la tête et regarda le crachoir.

Ainsi le premier raté de collage, parce qu'il est payé tant la ligne pour pousser les affaires de ses patrons politiques en "emplissant" le peuple, pourra écrire tout ce qu'il voudra ; des habileurs viendront parcourir la paroisse et le comté, débiter toutes sortes de principes, et le prêtre qui n'a aucun intérêt à tromper le peuple, le prêtre qui vit au milieu de ses paroissiens comme un père au milieu de ses enfants, devra se taire ? Lui qu'on vient consulter sur la maladie d'une vache, l'achat d'un terrain, les affaires de la famille, il ne pourra pas s'il est consulté privéement, faire part de ses lumières quand il s'agit des affaires d'intérêt général ? De quel droit le lui défendre ?

—Que le prêtre réponde avec prudence à ceux qui viendront le consulter privéement, je n'y trouve rien à redire. Mais ce que je ne puis accepter, c'est que le prêtre traite de politique en chaire.

—Bien des chefs politiques sont moins généreux que toi, Jacquot ; ils voudraient nous cabaner à la sacristie, et nous interdire ce que tu m'accordes dans ton grand bon sens. Aussi je te remercie de cette concession. Peut-être vas-tu m'en faire une autre.

—Monsieur le curé, j'ai la tête dure, je vous avertis.

—Elle est dure peut-être, mais elle n'est pas croche, c'est l'essentiel ; car avec une tête croche on perd son temps et ses arguments. Ecoute-moi, Jacquot.

Le prêtre par son ministère même, doit planer au-dessus des partis ; aussi dans les circonstances ordinaires, quand les questions agitées ne tou-

chent en rien aux intérêts spirituels des âmes, le prêtre se borne-t-il à développer en chaire les règles générales qui doivent guider le peuple dans les élections : As-tu jamais entendu lire en chaire un mandement des évêques sur la marine ou la réciprocity ? As-tu été invité, du haut de la chaire, à voter rouge ou bleu à cause de telle question de taxe, de chemin de fer, ou de voirie chaudement agitée entre les partis politiques ?

—Jamais, monsieur le curé.

—Le prêtre dans toutes ces questions qui ne touchent en rien aux âmes, laisse les partis s'agiter et si, comme citoyen, il a son opinion formée, il n'use pas de sa position pour influencer ses paroissiens en traitant ces questions dans la chaire de vérité. En chaire il est l'homme de Dieu.

Mais il se présente aussi parfois des questions politiques, où le clergé peut et doit intervenir : ce sont celles qui touchent aux intérêts spirituels des âmes, soit parce que ces questions ont rapport à la foi ou à la morale, —comme la question des écoles, la question de boisson —soit parce qu'elles peuvent affecter la liberté ou l'indépendance de l'Eglise. Alors les prêtres et les évêques peuvent en toute justice et doivent en conscience élever la voix, signaler le danger, déclarer que voter en tel sens est un péché ; et c'est à l'Eglise seule qu'il appartient d'apprécier les circonstances où le prêtre doit se taire ou élever la voix, et non pas aux meneurs politiques.

D'ailleurs, Jacquot, défie toi de ceux qui n'aiment pas l'influence du prêtre, qui craignent son intervention. Ce ne sont pas les honnêtes gens qui redoutent la police, mais les malfaiteurs. Le prêtre chez nous a toujours été patriote ardent, l'ami du peuple ; les exploités politiques, ne pouvant pas l'acheter, veulent au moins l'empêcher de leur nuire, le réduire au silence, en faire un chien muet, pour tondre à leur guise et manger les brebis. Eh bien, non, le prêtre ne sera pas muet, et sans se mêler en chaire aux questions d'intérêt purement matériel, il saura se faire le porte voix des évêques, défendre les droits de Dieu et des âmes, et flageller les acheteurs de votes et les êtres assez vils pour se vendre comme des veaux.

Voyons, Jacquot, trouves-tu quelque chose à redire ?

—Ce que vous dites a bien du bon sens, mais nous sommes ici dans un pays mixte ; les protestants voient de mauvais œil l'intervention du prêtre et plusieurs catholiques pour le même motif s'éloignent de la religion.

—Si des protestants fanatiques voient de mauvais œil l'intervention de l'Eglise, je le regrette, mais l'Eglise est chez elle ici ; elle a ses droits rien ne l'empêchera de les exercer. Quant aux catholiques dont tu parles je doute qu'ils soient catholiques : car le catholique doit suivre le Christ avant son chef politique, il doit obéir à l'Eglise plutôt qu'à son parti. D'ailleurs je le répète, l'Eglise dans les questions d'ordre purement matériel n'intervient pas, quand elle le fait dans les autres, c'est pour rappeler les grands principes, guider ses enfants et défendre leurs droits en défendant aussi les droits de Dieu inséparables du bien du pays.

Eh bien ! Jacquot qu'as-tu à dire ?

Et Jacquot secoua les cendres de son bûle-gueule, et dit : Monsieur le curé, m'est avis que vous avez raison. Ce n'est pas ainsi qu'on m'avait expliqué la chose mais je comprends à présent. Ce que vous venez de me dire est plein de bon sens.

—Tu vois Jacquot qu'une bonne pipe de tabac canadien éclaircit les idées, reviens l'un de ces soirs en fumer une autre, en faisant un brin de jasette ; nous parlerons des élections.

—Je vous remercie de votre politesse, monsieur le curé, c'est pas de refus.

Et Jacquot s'en alla le cœur léger le visage épanoui. Il avait compris !

—"Bulletin Paroissial" de Lachine.

"Choisis parmi tout le peuple des hommes capables et craignant Dieu, des hommes intègres, ennemis de la cupidité, et établis les sur le peuple comme chefs."

(Exode, c. 18.)

Electeurs catholiques, souvenez-vous que Dieu vous jugera sur les actes de votre vie publique comme de votre vie privée. Un marchand doit respecter la justice et la morale dans ses transactions commerciales comme dans ses actes de religion. Un citoyen doit faire de même dans les actes de sa vie civile. Un homme n'a qu'une conscience, et cette conscience est soumise à la loi de Dieu dans toutes ses actions.

Les injustices et les fraudes, la calomnie et le parjure ne sont pas plus permis en temps d'élections qu'en tout autre temps.

Ils peuvent même revêtir alors une plus grave culpabilité, à cause des conséquences qu'ils entraînent pour la vie religieuse et sociale de la nation.

FRANC.

Les impressions faites à la Compagnie d'Imprimerie et d'Immeubles sont parfaites

BOITE DE POSTE 451 TELEPHONE 534

J. A. LEMIRE, L. L. L.
NOTAIRE

Cessionnaire des Grefles des Notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert

Assurances et Argent à Prêter

28 Alexandre (Coin Hart) Trois-Rivières.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières. } Cour Supérieure No. 116

Joseph Brousseau, cultivateur de la paroisse de St-Adelphe. Demandeur.

François Plamondon ci-levant de la paroisse de St-Adelphe et actuellement absent de la province et demeurant à Bonville, Alberta. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois.

Trois-Rivières, 11 septembre 1911.

C. E. HEROUX,
Dép. Protonotaire, C. S.
District des Trois-Rivières.

Li ez le "BIEN PUBLIC" et vous saurez la vérité.

Waterman's Fountain Pen

Chez Vanasse & Lefrançois

Vous trouverez le plus beau choix de Plumes Fontaines au plus bas prix

Deux Questions s. v. p. Souffrez-vous d'une Hernie ?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro

47 Rue Du Platon

et l'on vous ajustera une bande qui conviendra à votre cas.

Souffrez-vous de Dyspepsie ?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER.

et vous serez certainement guéri

PRIX : 50c LE FLACON

J. A. PELTIER
PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

—O. K.—

Remède contre les Rhumatismes, Inflammation des Poumons, et d'Intestins, Enflures, Douleurs, Maux de Têtes et de Dents, Digestions, Maladies des Rognons, rysièles, etc., etc.

DIRECTIONS :

Rhumatisme.—Prenez une serviette et lavez la partie malade, asséchez et frottez avec le remède deux fois par jour jusqu'à ce que vous sentiez du soulagement et continuez une fois par jour.

Maladies Reinales ou des Rognons.—Frottez les Reins et buvez de 15 à 20 gouttes dans un verre d'eau, appliquez le remède une fois par jour et vous pouvez en boire deux à trois fois par jour.

Inflammation des Poumons.—Buvez de 15 à 20 gouttes dans un verre d'eau une fois par heure durant trois heures et frottez le dos, l'estomac, le foie.

Inflammation d'Intestins.—Frottez la partie malade et buvez de 15 à 20 gouttes dans un verre d'eau.

Enflures et Douleurs de toutes sortes.—Frottez la partie enflée 2 fs. p. jour.

Plaies.—Lavez la partie malade avec du savon Carbonique et appliquez le remède avec une petite ouate.

Bronches et Asthme.—Buvez selon la direction et frottez l'estomac.

Erysipèle.—Buvez selon la direction et frottez la partie malade.

Maux de Tête.—Frottez la partie malade.

Maux de Dents.—Imbibez une ouate et mettez-la dans la dent et frottez la gensitive.

Fèvres.—Lorsque vous vous sentirez atteint des fièvres, vous n'avez qu'à vous frotter des pieds à la tête et d'en boire telle que la direction durant 9 jours.

Prix : 50c et \$1.00 la bouteille au Canada.

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE LA VUE.

Examen des Yeux Gratuit et Satisfaction Garantie.

J. P. MEUNIER, O. D. Opticien
172, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

EST-CE ÇA LE LIBERALISME ?

Pendant l'assemblée de dimanche, un bon vieillard, qui possède un grain de philosophie, faisait avec un geste d'écœurement la réflexion étrange que voici : "c'est donc ça la démocratie, c'est ça le suffrage universel" ! Eh ! oui, c'est ça, et ce n'est pas beau par moments.

Un autre spectateur, en voyant un homme public, défenseur officiel de la justice en ce pays, jouer le rôle de dimanche, demanda à son tour : "est-ce ça le libéralisme" ? Ils sont plusieurs qui se posent actuellement la même question. Eux qui ont cru à la magie de ce mot fascinateur et qui voient les œuvres de honte s'amonceler en son nom et pour son compte, ils se prennent à douter tout d'un coup et se demandent avec une sorte d'effarement : est-ce ça le libéralisme ? Traquer de paisibles citoyens, épier leurs démarches et leurs rencontres, se tenir à l'affût pour surprendre leurs conversations, dénier aux autres la liberté d'opinion, violer la liberté de parole et de discussion, violenter les consciences et les terroriser, est-ce ça le libéralisme ?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

JOS. DUVAL, Seul Priétaire et Fabricant. **32 rue St-Georges TROIS-RIVIERES, QUE.**

A. D. CLOUTIER
19, Des Forges, Trois-Rivières.

Toujours en magasin, toutes sortes d'Épiceries, Vins et Liqueurs, à des prix excessivement bas. Quelques prix spéciaux.

Sirop Coderre 15c la bouteille. Chevelurine de Paris 38c.
 Poudre de toilette 25c pour 15c la bte. Vin canadien à 60c le gallon.
 Gruau, paquets de 25c pour 20c. Biscuits village, 5c la livre.
 AUSSI : Fruits et Légumes de toutes sortes.

—A. D. CLOUTIER—

Il me semble pourtant que tu t'en occupes parfois de politique, toi Jacquot ? Même paraît-il que notre député te doit une grosse chandelle ; car, sans toi, il aurait attrapé ici une belle veste.

—C'est mon droit de m'en occuper : ne suis-je pas citoyen, électeur ?

—Et moi donc ? Me prends-tu pour un chinois émigré ? Je suis citoyen comme toi, avec cette différence que si tu es peut-être plus intelligent que moi, tu es certainement moins instruit. Car enfin, qu'as-tu lu dans ta vie ? TON journal, et rien que TON journal. Tu n'as vu que ce qu'il voulait te faire voir ; tu as cru tout ce qu'il voulait te faire avaler. Or, quand on ne voit qu'un côté et qu'on le voit, non tel qu'il est, mais tel que d'autres ont intérêt à nous le montrer, on juge mal. N'est-ce pas ton avis, Jacquot ?

Jacquot pencha la tête et regarda le crachoir.

Ainsi le premier raté de collage, parce qu'il est payé tant la ligne pour pousser les affaires de ses patrons politiques en "emplissant" le peuple, pourra écrire tout ce qu'il voudra ; des habileurs viendront parcourir la paroisse et le comté, débiter toutes sortes de principes, et le prêtre qui n'a aucun intérêt à tromper le peuple, le prêtre qui vit au milieu de ses paroissiens comme un père au milieu de ses enfants, devra se taire ? Lui qu'on vient consulter sur la maladie d'une vache, l'achat d'un terrain, les affaires de la famille, il ne pourra pas s'il est consulté privéement, faire part de ses lumières quand il s'agit des affaires d'intérêt général ? De quel droit le lui défendre ?

—Que le prêtre réponde avec prudence à ceux qui viendront le consulter privéement, je n'y trouve rien à redire. Mais ce que je ne puis accepter, c'est que le prêtre traite de politique en chaire.

—Bien des chefs politiques sont moins généreux que toi, Jacquot ; ils voudraient nous cabaner à la sacristie, et nous interdire ce que tu m'accordes dans ton grand bon sens. Aussi je te remercie de cette concession. Peut-être vas-tu m'en faire une autre.

—Monsieur le curé, j'ai la tête dure, je vous avertis.

—Elle est dure peut-être, mais elle n'est pas croche, c'est l'essentiel ; car avec une tête croche on perd son temps et ses arguments. Ecoute-moi, Jacquot.

Le prêtre par son ministère même, doit planer au-dessus des partis ; aussi dans les circonstances ordinaires, quand les questions agitées ne tou-

T. LYMBURNER & FILS

Forgerons et Manufacturiers de Voitures de toutes sortes.

Attention spéciale au réparation des Voitures

Garage d'Automobiles, Huile et Gazoline à vendre. Réparages de toutes sortes.

Automobile "Everitt" à Vendre

44 Rue ST-GEORGES, 99 Rue ST-ANTOINE, LES TROIS-RIVIERES, P. Q.

C. J. N. Teasdale
MARCHAND DE NOUVEAUTES

Étoffe à Robes, Gants, Blouses, Lingerie de Dames, Etc.

SPÉCIALITÉ : Marchandises Noires.

180 Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières.

TROIS-RIVIERES EN AVANT !

10 ENSEIGNES ELECTRIQUES 10

SERONT INSTALLÉES

GRATIS ! GRATIS !

Pour les premiers 10 marchands des Trois-Rivières qui répondront à cette annonce. Vous ne payez que la consommation de la lumière.

Y a-t-il une expression plus flatteuse que celle de

VILLE LUMIERE.

Les Enseignes électriques ajouteront ce qualificatif au nom historique des Trois-Rivières, attireront plus de promeneurs le soir, du commerce à ceux qui les emploieront et donneront une apparence plus active à la ville le soir.

Nous avons fait des arrangements avec la "Denis Advertising Signs Ltd" de Montréal, la plus grande manufacture d'enseignes électriques au Canada.

Monsieur Holliday, leur expert en enseignes est ici et ira volontiers expliquer aux marchands les conditions jusqu'à ce que le nombre ci-haut mentionné soit ordonné.

Hâtez-vous,
North Shore Power Co.

T. LYMBURNER & FILS

Forgerons et Manufacturiers de Voitures de toutes sortes.

Attention spéciale au réparation des Voitures

Garage d'Automobiles, Huile et Gazoline à vendre. Réparages de toutes sortes.

Automobile "Everitt" à Vendre

44 Rue ST-GEORGES, 99 Rue ST-ANTOINE, LES TROIS-RIVIERES, P. Q.

TROIS-RIVIERES EN AVANT !

10 ENSEIGNES ELECTRIQUES 10

SERONT INSTALLÉES

GRATIS ! GRATIS !

Pour les premiers 10 marchands des Trois-Rivières qui répondront à cette annonce. Vous ne payez que la consommation de la lumière.

Y a-t-il une expression plus flatteuse que celle de

VILLE LUMIERE.

Les Enseignes électriques ajouteront ce qualificatif au nom historique des Trois-Rivières, attireront plus de promeneurs le soir, du commerce à ceux qui les emploieront et donneront une apparence plus active à la ville le soir.

Nous avons fait des arrangements avec la "Denis Advertising Signs Ltd" de Montréal, la plus grande manufacture d'enseignes électriques au Canada.

Monsieur Holliday, leur expert en enseignes est ici et ira volontiers expliquer aux marchands les conditions jusqu'à ce que le nombre ci-haut mentionné soit ordonné.

Hâtez-vous,
North Shore Power Co.

EST-CE ÇA LE LIBERALISME ?

Pendant l'assemblée de dimanche, un bon vieillard, qui possède un grain de philosophie, faisait avec un geste d'écœurement la réflexion étrange que voici : "c'est donc ça la démocratie, c'est ça le suffrage universel" ! Eh ! oui, c'est ça, et ce n'est pas beau par moments.

Un autre spectateur, en voyant un homme public, défenseur officiel de la justice en ce pays, jouer le rôle de dimanche, demanda à son tour : "est-ce ça le libéralisme" ? Ils sont plusieurs qui se posent actuellement la même question. Eux qui ont cru à la magie de ce mot fascinateur et qui voient les œuvres de honte s'amonceler en son nom et pour son compte, ils se prennent à douter tout d'un coup et se demandent avec une sorte d'effarement : est-ce ça le libéralisme ? Traquer de paisibles citoyens, épier leurs démarches et leurs rencontres, se tenir à l'affût pour surprendre leurs conversations, dénier aux autres la liberté d'opinion, violer la liberté de parole et de discussion, violenter les consciences et les terroriser, est-ce ça le libéralisme ?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

JOS. DUVAL, Seul Priétaire et Fabricant. **32 rue St-Georges TROIS-RIVIERES, QUE.**

LA COMPAGNIE

d'Imprimerie & d'Immeubles

— Achète et Vend des —

CONTRATS DE PROPRIÉTÉS

Remboursables à \$6.90 par Mois.

**Veillez donner
votre Nom a . .**

F. X. VANASSE, GÉRANT

25 rue Du Platon,

Trois-Rivières.

25

Incomparables

GRANDE REDUCTION SUR TOUTES NOS MARCHANDISES

Rien que pour 2 Jours

25

No. 1 Alpacas de Couleurs... No. 3 Collets de Fantaisie... No. 5 Lacets de Bottines... No. 7 Fil à Coudre... No. 9 Rugs en Pluche

No. 2 Pantalons en Batiste... No. 4 Jupons en Batiste... No. 6 Cache-Corsets... No. 8 Blouses en Percale... No. 10 Rubans

CHEZ Lajoie, Frère & Cie 120 - 122 Notre-Dame. 1000 VERGE A 39c. Valeurs hors de pair dans les Etoffes à Robes... No. 11 Bas pour Garçons, Fillettes et Dames... No. 12 Ceintures Echantillons... No. 13 Nainsook (pécial)... No. 14 Rubans de 25c pour 17c... No. 25-400 Vgs Etoffes an toy

No. 15 Fil de oie... No. 17 Corps et Caleçons... No. 19 Chapeaux d'Enfants... No. 21 Bas Llama... No. 23 25 doz. chaussettes pour messieurs assorties de couleurs, noir et bleu, bleu et blanc, avec pois, Qualité de 39c.

No. 16 Restant de Broderie et Coupons de Dentelle... No. 18 Corps et Caleçons Athlétique... No. 20 Sacs à Linge... No. 22 Rept Mercerisé... No. 24 Duck à Costumes

L'Opinion des Journaux

"Le Devoir"

Par le nombre, comme par la qualité des vaincus, la défaite du gouvernement dépasse tout ce que l'on prévoyait. Personne n'osait supposer que le peuple frapperait si haut et si fort. Il n'est pas un seul des ministres anglais de quelque valeur qui soit élu et M. Laurier, s'il reste chef d'opposition, devra se créer un nouvel état-major.

tions publiques, mais à établir ici un régime de terreur tel que nous n'en avions pas vu depuis un demi siècle. Les scènes des Trois-Rivières et de St-Hyacinthe, voulues et préparées de longue main, les acclamations avec lesquelles la presse et les meneurs ministériels les ont accueillies, montrent ce à quoi nous marchions.

que les journaux du cabinet inventaient de prétendus outrages au vieil homme d'Etat et à Madame Laurier, pour exploiter une dernière fois l'affection des siens, le Globe hurlait à la mort, prétendant que les Nationalistes voulaient créer sur les rives du Saint-Laurent une république française indépendante, qu'ils outrageaient le pavillon britannique et marchaient à la bataille sous le drapeau d'un pays étranger.

justice, s'il veut nous jeter dans une politique contraire aux intérêts du Canada, contraire à ses traditions, nous lui ferons la guerre avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Nous avons aidé à jeter bas un gouvernement, nous n'hésiterons pas à mettre la sape au pied d'un autre, s'il forfait à son devoir.

Laurier comptait tant et que nous combattons depuis trente ans est fortement en baisse. Mal inspiré par les valets qui l'entourent et la presse servile qui l'encourage, Laurier n'a pas su se rendre bien compte des nouveaux courants d'opinion publique qui soufflent sur notre province.

Wilfrid Laurier, ceux qui admiraient ses qualités et s'étaient attachés à sa captivante personnalité, pour d'autres motifs que ceux de l'intérêt personnel ne peuvent s'empêcher de songer avec mélancolie combien plus glorieuse aurait été la chute de cet homme d'Etat s'il avait déployé en faveur de la minorité de l'Ouest la même énergie qu'il vient de dépenser pour la défense de questions comme celles de la marine et de la réciprocity.

Voix Canadiennes : VERS L'ABIME

VIENNENT DE PARAITRE
Tome V : Suite de la question Laval ; et tome VII : Documents officiels et inédits sur les conflits scolaires dans le Nord-Ouest Canadien.
Par ARTHUR SAVAËTE
Chaque vol. in-8 \$1.75

Ont déjà paru de cette collection importante :

- LE TOME I et son supplément : **Causeries Franco-Canadiennes**. Conflits politico-religieux, réédité et fortement augmenté, vol. in-8 \$1.75
- Sous presse—TOME I. **Voix Canadiennes** : **Vers l'Abime**, 2e édition revue et considérablement augmentée, conflits politiques et religieux, W. Laurier, Biens des Jésuites, tri-centenaire, acadiens, libéralisme. Fort vol. \$1.75
- LE TOME II. **Conflits politico-religieux**: Mémoires et autres documents \$1.50
- LE TOME III. **Mémoires divers** : Programme catholique ; Influence indue, etc., Vol. in-8 \$1.50
- LE TOME IV. **Les Conflits Universitaires**. L'Université Laval à Québec et Montréal ; Ecole de Médecine, Plaidoyers divers. In-8 \$1.75
- LE TOME V. **Decreets Pontificaux**, condamnation de l'Ecole de Médecine, ses appels, documents Episcopaux ; l'enquête de Mgr Smeulders ; solution ; Procès du Dr Landry. In-8 \$1.75
- Sous presse, TOME VI. Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, curriculum vitae : ses démêlés avec Laval et l'Archevêque de Québec. Division de son diocèse ; sa fin sainte et glorieuse. 1 vol. in-8 \$1.75
- En préparation, TOME VIII. Suite des Conflits Scolaires dans le Nord-Ouest Canadien, mise à point de la question scolaire de son origine à nos jours. In-8 \$1.75

EN VENTE A LA LIBRAIRIE
J. A. CHARBONNEAU,
27 rue DuPlaton, 3-Rivieres.
Représentant de la Maison A. Savaète Paris, France.

PAUL DUVAL
MARCHAND DE
Chaussures et Claques
18, DES FORGES
(Vis-à-vis le Marché.)
Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix.
Voyez notre installation de vitrine.

Vous trouverez de bonnes
Epicerie et Provisions
CHEZ
Jos. L. Durand
No. 31
DES FORGES

Nettoyage et Teinture des Vêtements d'hommes
Nous nettoyons et teignons les vêtements d'hommes à votre entière satisfaction. Nous renvoyons les habits comme neufs.
PRIX MODERES.
La TEINTURERIE GONTHIER
(Ferd. Bellefeuille, Successeur)
230 Notre-Dame, Trois-Rivières
Tel. 331

L'Opinion des Journaux

(Suite de la 1^{ère} page)

Permettez-moi avant de prendre congé de vous, d'adresser à nos frères d'Ontario, les sentiments d'admiration de la province de Québec.
Leurs journaux ministériels, le "Globe" en tête, ont déclaré que tout vote donné en faveur de Borden était un vote pour Bourassa ; cet ennemi des Anglais.
Il nous ont fait une lutte de corsaires, suscitant à l'envi, les préjugés de races et de religion. Mais le bon sens de nos compatriotes de langue anglaise a résisté à la voix du mensonge.

Le petit groupe que nous étions d'abord nous, les nationalistes, a grossi, mais notre petit journal, le "Devoir", dont j'ai l'honneur d'être le directeur, continuera demain, comme aujourd'hui, comme hier, les mêmes luttes pour le triomphe du droit de la justice.

Je le dis dès ce soir, le "Devoir" sera indépendant du gouvernement conservateur de demain, comme il l'était du gouvernement libéral.

C'est au nom des principes qu'il a toujours soutenus, que notre journal combattra, sans accepter ni aumône, ni prix de trahison.

Toujours nous revendiquerons les droits des minorités, qu'il s'agisse des Canadiens français ou des catholiques.

Toujours loyaux à Sa Majesté, à la Couronne d'Angleterre nous ne cesserons néanmoins de revendiquer l'autonomie canadienne, et nous veillerons à ce qu'elle soit respectée par tous.

Nous promettons de donner au gouvernement conservateur qui entrera en fonctions demain, un loyal appui, comme nous l'avons toujours donné à Laurier lorsqu'il suivit le droit chemin, lorsque ses agissements furent justes et profitables au pays. Mais nous nous engageons à combattre aussi le nouveau ministère s'il faillit à ses engagements.

Indépendant nous fûmes !
Indépendant nous sommes !
Indépendant nous resterons !

Armand Lavergne
M. Armand Lavergne a fait hier au représentant de l'"Evènement" les déclarations suivantes :

"Je suis bien content de voir le gouvernement Laurier châté, d'abord et de voir la minorité de l'ouest vengée.

"Je ne me suis jamais déclaré conservateur et ce n'est pas le jour où les conservateurs sont vainqueurs que je me dirai conservateur. Mais, j'ai confiance que M. Borden va nous donner un gouvernement honnête et qu'il va remplir la promesse qu'il a faite en votant pour la motion Monk qui demandait un plébiscite sur la question de la marine.

"Dans tous les cas comme l'a si bien déclaré M. Cahan au Monument National, je crois que la politique d'hypocrisie et de double face est finie, que les hommes nouveaux qui sont maintenant à la tête de la politique canadienne pourront régler les questions brûlantes parce qu'ils les aborderont avec franchise et sans arrière-pensée et que malgré les divergences d'opinions ils auront les uns pour les autres de l'estime et du respect.

"J'ose espérer que le nouveau gouvernement fera faire une enquête complète sur le pont de Québec, le Transcontinental, la gare centrale de Québec, l'affaire Tourigny et les restes de la corruption et des corrompus du régime libéral.

"Le résultat de la campagne a prouvé que les Canadiens ne voulaient pas d'une marine faite à Londres et d'une réciprocité faite à Washington et qu'ils entendent se gouverner par eux-mêmes.

"Dans tous les cas, je reste nationaliste."
Nous avons demandé à M. Lavergne s'il accepterait un portefeuille dans le cabinet Borden M. Lavergne a répondu :
"Jusqu'à nouvel ordre, non !"

Le lecteur assidu d'un journal vrai et libre prépare au pays le support précieux d'une opinion libre et éclairée.

L'Opinion de M. Borden sur le résultat du vote de jeudi

Halifax, N. E., 23.—Le 21 au soir M. R. L. Borden, heureux de l'immense succès du parti conservateur, s'est vu entouré d'une foule immense dont l'enthousiasme était à son comble. L'ancien chef de l'opposition, maintenant triomphateur parla longtemps au peuple anxieux de l'entendre. On lui demanda ensuite de dire quelques mots pour être communiqués à la presse, et il fit alors la déclaration suivante :

"Le peuple a donné sa réponse à ceux qui voulaient forcer le parlement à ratifier le pacte de la réciprocité et qui comptaient pour cela sur une majorité temporaire dépourvue de mandat à ce sujet.

"La bataille a été dure, mais la victoire aurait été encore plus écrasante si la campagne avait duré deux semaines de plus. Le Canada a affirmé sa fidélité à la politique et aux traditions des dernières cinquante années. Il a sagement décidé qu'il n'y aura pas lieu pour lui d'abandonner sa route et qu'il continuera à suivre le vieux chemin du canadianisme, de la vraie nationalité canadienne, de l'union à l'Angleterre. Il a affirmé la force des liens qui l'unissent à l'Empire. Ce verdict n'est pas donné par manque d'amitié ou par hostilité à l'égard des Etats Unis, car rien de tel n'existe, mais le Canada désire être maître de ses destinées ; il veut que ses destinées soient celles d'une nation autonome dans le sein de l'Empire Britannique.

"Quoique le parti conservateur ait pris position contre la réciprocité, son triomphe est plutôt celui de tout le peuple canadien que celui d'un parti politique. Nous sommes reconnaissants de leur aide patriotique aux libéraux qui se sont rendus compte que cette question nationale devait passer avant toute considération de parti ou d'allégeance au parti et qui se sont jetés dans la bataille avec un zèle et une énergie qui n'a pas peu contribué à la splendide victoire qui a suivi.

"La Patrie"

Quand le peuple s'arrêtera aujourd'hui à contempler dans son ensemble l'œuvre qu'il a accomplie hier, il en sera lui-même stupéfait.

Malgré le sensible changement d'opinion qu'on ne pouvait manquer de discerner, peu de gens en effet, osaient attendre une défaite du gouvernement et personne assurément n'avait prévu une déroute aussi complète du parti qui, jusqu'à ces derniers temps, avait résisté avec une si remarquable aisance aux assauts persévérants de ses adversaires.

Ce coup de vent irrésistible coïncidant avec le premier jour de l'automne, qui vient de balayer huit collègues du Premier-Ministre et un si grand nombre de ses plus fermes appuis, a été aussi soudain que violent.

Le scrutin de 1908, à sa face, n'indiquait-il pas que le gouvernement libéral était autant qu'en 1896, dans les bonnes grâces de l'électorat et en possession de la confiance populaire ?
Qu'est-ce qui a pu, en si peu de temps, convertir une majorité libérale de 43 en une majorité conservatrice de 44 ?

Nous ne croyons pas qu'il puisse exister sur ce point deux opinions : c'est exclusivement le traité de réciprocité.

Certains allégueront sans doute que le parti libéral, dès 1908, dissimulait derrière sa brillante façade, beaucoup d'éléments dissolvants.

C'est l'inévitable lot des gouvernements qui ont longtemps régné, d'être plus ou moins entravés par les parasites et les mécontents. Le temps aussi accumule les erreurs et les fautes, dont le fardeau devient lourd à porter.

Le parti libéral n'a pas, plus que ses prédécesseurs, échappé à ces "outrages des ans." Il a même été éprouvé, avec une rare virulence, par les appétits immodérés qui se sont manifestés parmi certains des siens, par la tendance d'autres de ses membres à prendre pour objectif les intérêts du parti plutôt que les intérêts du pays.

Mais les actes de corruption qu'on avait à reprocher à l'administration ont pesé légèrement hier, dans la balance.

La loi navale de 1910 elle-même, loi qui est restée très impopulaire dans notre province, ne semble avoir exercé qu'une influence très restreinte sur le verdict de l'électorat.

La réciprocité est la seule question également présentée dans les neuf provinces du Dominion, et c'est elle qui a soulevé à travers le pays une réprobation universelle.

Bien sûr, lorsque le Premier Ministre envoyait deux de ses collègues à Washington, pour répondre aux insidieuses avances du président Taft, il ne se doutait pas que MM. Fielding et Paterson allaient chercher la machine infernale qui ferait sauter le Ministère.

C'est pourtant ce qui est arrivé. Bien que les émissaires canadiens ne se soient vraisemblablement pas engagés sans consulter le chef du gouvernement il est bien probable que Sir Wilfrid Laurier a été entraîné dans cette aventure un peu contre son gré et plus loin que ses desirs. C'est un fait avéré que certains membres du Cabinet, M. Fielding le premier, avaient conservé de leurs anciennes convictions des ten-

dances nettement libre-échangistes. Le Premier Ministre leur avait sagement résisté jusque-là. La réciprocité soudainement offerte par les Etats-Unis, en faisant naître l'occasion de ressusciter un vieil article jamais complètement écarté de la plateforme libérale, a poussé le gouvernement sur une pente glissante, d'où il a roulé dans l'abîme.

Le "Soleil" de Québec

"Nous avons été défaits. Les libéraux dignes de ce nom sont désappointés, mais non découragés. Mettons-nous à l'oeuvre sans tarder pour réparer notre revanche. Dans la lutte politique, la possession du pouvoir n'est qu'un accessoire, un moyen. Certes perdre le pouvoir est fâcheux, puisqu'il nous enlève les moyens d'appliquer nos principes, mais les principes restent ; les convictions et les idées ne sont pas à la merci d'un revers. Elles survivent éternellement à ces péripéties.

Les libéraux ont un grand devoir à remplir. Jamais la nécessité de leur action politique n'a été plus impérieuse qu'à l'heure actuelle en face de la situation créée par le verdict d'hier, par la victoire de nos adversaires est une victoire désastreuse pour le Canada à tous les points de vue et plus particulièrement pour la province de Québec. C'est la flambée tory qui a embrasé tout l'Ontario.

"Laurier a la majorité dans six provinces sur neuf de la confédération C'est Ontario avec ses 50 à 60 voix de majorité qui porte le parti conservateur au pouvoir. M. Borden gouvernera avec Ontario. Les conséquences en sont faciles à déduire surtout en ce qui concerne Québec, qui, trompé par la plus odieuse campagne de mensonges, a choisi cette heure pour se diviser, et se trouve ainsi réduite à l'impuissance."

Ce sera une des dates les plus tristement célèbres de notre histoire, plus particulièrement de l'histoire de Québec, que celle du 21 septembre. Elle restera comme un monument de l'ingratitude de peuple.

Quand nos petits-enfants liront plus tard le récit de cette journée, Canadiens-Français qui avez voté contre Laurier, hier, ils rougiront de ce souvenir."

"Ce qui va arriver, il n'est pas besoin d'être fils de prophète pour le deviner. Nous aurons hélas trop d'occasions d'y revenir, pour en gémir, dans les années qui vont suivre.

"L'erreur fatale est commise et les conséquences en sont inéluctables. Nous entrons dès aujourd'hui dans l'une des périodes les plus agitées et les plus alarmantes de notre histoire. Combien, qui crient victoire aujourd'hui pleureront sur leurs vieux jours la faute irréparable qu'ils ont commise, hier, et maudiront les agitateurs, qui ont surpris leur bonne foi."

Nous ignorons ce que Sir Wilfrid Laurier décidera, mais au nom du parti libéral, au nom de tous les libéraux sincères et convaincus ; nous voulons espérer que, si grand que soit pour lui le sacrifice, son amour du Canada l'emportera cette fois encore sur toutes ses légitimes aspirations personnelles et qu'en cette heure de dure épreuve, en présence des dangers que mieux que personne il sait menacer le Canada, il consentira à garder la direction du parti libéral et nous aidera à préparer la revanche.

Le "Witness," de Montréal

La réciprocité a été complètement battue. Si on nous demande la cause de cet échec, nous devrions répondre qu'outre le fait qu'au Canada les élections sont ordinairement décidées par l'activité des intéressés, il faut l'attribuer à la maladroite remarque de M. Taft que le Canada est au point de rencontre des deux routes. Nous devons admettre que le peuple du Canada s'est laissé tromper et ceux qui l'ont trompé recevront sans doute, lorsque la troupe des sauveurs britanniques entrera en scène—pourquoi n'en serait-il pas ainsi après ce qui a été fait—des couronnes pour avoir sauvé le pays pour l'empire ou au moins pour les gros intérêts. Il est toutefois difficile de croire qu'un peuple d'une intelligence normale qui, au moins achète les journaux, bien qu'en bien des cas, il ne lise pas autre chose que les colonnes du sport et les titres à sensation, a été amené à une folie aussi grande que celle de croire que le commerce va tout dire l'annexion, par la plaisanterie de Champ Clark. Toutefois, lorsqu'une personne d'une responsabilité de celle de M. Taft a dit à quelques-uns, à New-York, (naturellement cela ne devait pas se dire au Canada,) que le Canada était au point de rencontre de deux routes, il a fourni l'engin qui a détruit son propre projet. Il était inutile pour lui de dire plus tard, beaucoup plus sérieusement que les Etats Unis ne voulaient pas du Canada et qu'ils avaient à accomplir une tâche plus ardue qu'ils n'en pouvaient accomplir facilement. C'était un excellent conseil de perfection. Il exprimait apparemment le jugement mûri d'un penseur de ce pays. Mais tout le monde sait dans les deux pays, que le continentalisme est dans la nature de l'Américain et il n'a fallu qu'une expression imprudente, pour jeter le Canada dans une crise d'hystérie. Cette remarque a d'ailleurs reçu sa réponse.

Heures de Consultation : De 1.30 à 4 p. m. De 7.00 à 8 p. m. TEL. BELL 9 Heures du Dimanche : 9 à 10 et 11 à 12 a. m. 3 à 6 et 7 à 8 p. m.

PHARMACIE BADEAUX

4 Rue Céline, (St-Prospér, entre Niverville et Bonaventure) Médecine brevetée, Parfums, Articles de toilette, Chocolats, Etc., Etc. Tout de première qualité. Attention spéciale aux ordonnances de MM. les Médecins. Dr J. M. BADEAUX, Prop.

28 RUE STE-MARIE, Téléphone 585

La Confiance ne vient pas sans les Preuves ; Pour vos entreprises, constructions de tout genre

Adressez-vous à **Anselme Dubé,**
CONTRACTEUR GÉNÉRAL
Vous serez satisfaits.

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA
BUREAU DE DIRECTION
Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLY
Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN
Monsieur ALPHONSE RACINE, L. J. O. BEAUCHEMIN
Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.
BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires censeurs)
Prés. : Hon. SIR ALIX. LACOSTE, Vice-Prés. : Dr R. P. LACHAPPELLE
Hon. SIR LOMER GOUIN
Gérant Général : TANCRÈDE BIENVENU
Inspecteur : J. W. L. FORGET. Asst. Insp. J. A. TURCOT.

La Banque Provinciale du Canada, accepte les comptes d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.
Vous pouvez aussi déposer votre argent sur **Certificat de Dépôt** spécial, payable à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/2 p. c. 12 mois 3 3/4 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIÈRES
BUREAU : 56 RUE DES FORGES,
GEORGES PELLERIN,
GÉRANT

J. A. MILOT Tél. Bell 253 J. A. F. MILOT

Pourquoi ne pas Economiser votre Argent ?
C'est si facile !!! Si vous allez chez
MILOT & FRERE,
EPICIERIS LICENCIÉS Coin St-Georges et St-Philippe.
EN GROS ET DETAIL.
Là on vous donne toujours une marchandise de première qualité, au prix les plus bas. Une visite vous en convaincra.
Spécialités : **Beurre, Fromage, Craie, Caviar, etc.**

CLOCHES DUBUISSON, FILS,
PARIS, France.
Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée, Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons moelleux et leurs parfaites harmonies. Monteur Compétent. Plusieurs Carillons en usages donnent pleine et entière satisfaction.
Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboures Bronzes, etc. de l'une des plus grandes maisons : La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France. Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières. Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre, Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité : Or Français en feuilles pour Décoration d'Eglises, Etc.
ARTHUR BEAUDOIN,
Importateur et Seul Agent pour le Canada.
49, RUE ST-ANTOINE, (Près du Marché.) **Trois-Rivières.**

Poêle New Perfection
VOICI LE POELE QUI A FAIT SES PREUVES
COMME PARFAITEMENT SATISFAISANT.
Retournable s'il ne donne pas satisfaction.
J. B. LORANGER, Marchand de Fer, 24 BADEAUX, 3-Rivieres.

Pour vos EPICERIES allez chez
Bellefeuille & Giroux,
MARCHANDS LICENCIÉS
GROS ET DETAIL
Coin Des Forges et Hart
Téléphone 310


CAMERAS KODAKS
Cartes Postales, Papier Régala, Etc.
R. W. WILLIAMS,
Pharmacien et Opticien
20 Rue HART.
Chocolats et Bonbons toujours frais.



Melle L. Lavigne

Coiffure, Manicure, Massage, Shampoo, Crème, Poudre, Postiches, Perruques, Ornaments et Parures pour la tête, Cheveux travaillés tous genres, Cheveux teints toutes couleurs.

20 Rue PLAISANTE, Trois-Rivières, Tel. 316



ADAMS BROS

BOSTON CONFECTIONERY AND FRUITS STORE.

58 RUE DES FORGES, Trois-Rivières.

Les meilleurs Chocolats de toutes formes et goûts. La meilleur Crème à la Glace, Fruits et Bonbons de première classe.



Taux Réduits

Du 15 Sept. au 15 Oct. inc.

Billets de seconde classe pour colons, de Trois-Rivières à NELSON ET SPOKANE, VANCOUVER, VICTORIA SEATTLE et PORTLAND 49.35

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, MEXICO CITY, Mex. 50.25

Taux réduits pour nombre d'autres endroits.

EXCURSION DE COLONS

A MANITOBA, SASKATCHEWAN ET ALBERTA.

19 Septembre. Billets bons pour 60 jours.

EXCURSION DE COLONISATION

AU

Temiscamingue Québécois et au Nouvel Ontario.

JEUDI, 5 OCTOBRE 1911

Limite du retour, 5 Oct. 1911

Les billets permettent d'arrêter en route au retour à n'importe quelle station à l'ouest de Mattawa, Ont.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE

D. CHENEVERT, Agent

No 178 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Au Business College de St-Justin

Comté Maskinongé, Qué.— Cours Commercial, complet en français et en anglais, système de comptabilité, budget, pratique et moderne, ouvrage de bureau. Tous les gradués ont de bonnes positions.

Pour plus amples informations s'adresser à

O. DUCHESNY, Principal.

Il est plus digne d'un bon citoyen de considérer l'intérêt général avant l'intérêt personnel.

Hotel-de-Ville

PAR J. A. CHARBONNEAU

Assemblée régulière mardi soir du Conseil de Ville. Etaient présents, M. le pro-maire F. A. Verrette, occupant le fauteuil en l'absence du maire, et les échevins : Beaulac, Lamy, Ryan.

Le procès verbal est adopté tel que lu.

La première requête demandant une lumière arc au milieu de la rue Champflour entre les rues St-Thomas et St-Martin est signée par MM. L. Rivard, H. Milot et autres.

Référé à l'échevin Beaulac qui devra juger l'utilité et l'endroit opportun de la pose de cette lumière.

Le conseil accorde aussi une autre lumière arc au coin des rues Bonaventure et Cartier, en remplacement de la lumière incandescente, de 64 chandelles, qui ne donne pas de lumière suffisante à cet endroit.

Demande de Joseph Gauthier, fils de Moïse Gauthier pour remise de taxe de capitulation pour lui-même et son frère. Accordé.

Application de William Tappe, à l'emploi de la Corporation comme homme de police. Au chef de Police.

Lettre de M. Joseph Fafard pour substituer son nom à M. V. Vézina, pour la propriété de la rue Céline. Accordé.

Une deuxième application de M. U. Martel pour la charge d'un des évaluateurs au rôle qui doit se faire au commencement du mois prochain. Cette demande sera prise en considération à la prochaine assemblée du Conseil.

M. Téléphore Pepin offre ses services pour les soins des chevaux du département du feu. Lue en Conseil.

L'Association Agricole par un secrétaire sollicite le mille piastres accordé par l'ancien Conseil pour payer les exposants de l'Exposition qui vient d'avoir lieu. Accordé.

Une Cie de Montréal demande au Conseil si la ville a encore besoin d'alun pour l'usage des filtres de l'aqueduc. Le secrétaire fait réponse que la ville en a suffisamment jusqu'au mois d'avril prochain et un autre échevin fait remarquer qu'il est tout probable qu'on n'aura plus la peine de se servir d'alun mais que d'après les expériences faites aux puits artésiens, l'eau de ces puits sera suffisante pour alimenter la ville.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du G. T. R. accusant réception des lettres de la corporation concernant les quais de St-Angèle pour l'achat d'un nouveau bateau. La Cie est prête à rencontrer le conseil.

Demande de la Robert Filter Co pour la balance due à leur compte pour l'installation des filtres à l'aqueduc. Accordée.

Même demande de la North Shore Power Co. pour l'installation de la pompe à l'aqueduc au montant de \$7,739.68 Référé à l'ing. de la ville.

Lettre des MM. Montgouery et Todd, concernant la construction d'un tramway électrique en notre ville. A la prochaine séance.

Suggestion de l'échevin O. Beaulac pour faire le pontage du pont St-Maurice en ciment au lieu d'être fait en bois, ce qui contera un tiers de plus environ. Un rapport en sera fait par l'ingénieur civil de la ville à ce sujet.

Rapport de l'inspecteur sanitaire M. J. O. Poirier qui a fait la confiscation à l'abattoir d'un animal atteint de la tuberculose, le 14 septembre dernier.

Une analyse de l'eau des puits antérieurs venant du bureau de Montréal est sur la table et donne pour résultat bonne qualité.

Rapport de l'architecte signé par l'inspecteur de la plomberie faite à l'Hôtel de ville par MM. Germain et Cie au montant de \$315. Le paiement est accordé.

Acte de quittance de la corporation envers M. Ad. Limage pour une propriété sur la rue des Commissaires. acc. Acte de la Corporation à MM Germain et Pagé pour la construction d'un pont en fer entre l'île St-Christophe et l'île Caron, suivant les dictées du conseil. Accordé.

Une lettre sera envoyée à l'ingénieur A. Vallée pour confirmer la nomination faite par le conseil de l'ingénieur de la ville M. Benj. Bourgeois, inspecteur des travaux du nouveau pont en fer, en l'absence de l'ingénieur du gouvernement.

Rapport du chef de police pour la pose de plusieurs bornes-fontaines à divers endroits de la ville.

Le conseil effleure la question de l'élargissement de la rue St-Louis du côté du bureau de poste.

Une offre légale sera faite par la corporation pour acheter le terrain du Dr H. Héty sur la rue Cartier à raison de .05 le pied.

Le conseil s'ajourne alors à mardi le 3 octobre.

Gains conservateurs

Québec — Bellechasse, Berthier, Brome, Compton, Dorchester, Hoche, Joliette, Labelle, Maskinongé, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Pontiac, Québec Comté, Yamaska, Trois Rivières-St-Maurice, Gaspé, Chicoutimi-Saguenay.

Ontario — Brant, Brantford, Brockville, Bruce Nord, Grey Sud, Huron Sud, Kingston, Middlesex Nord, Northumberland West, Ontario Sud, Ottawa cité 2 sièges, Oxford Sud, Perth Nord, Perth Sud, Peterboro Ouest, Prince Edward, Simcoe Est, Stormont, Waterloo Nord, Wentworth, York Nord.

Nouveau-Brunswick — Charlotte, Kings et Albert, Kent, St-Jean, cité et comté.

Nouvelle-Ecosse Hauts, Kings, Lunenburg, Shelburne.

Île du Prince-Edouard Kings, Queens, deux sièges.

Manitoba Brandon, Provencher.

Saskatchewan Nace Albert, Saskatchewan.

Colombie Anglaise Nanaimo.

Gains libéraux

Québec — Drummond-Arthabaska, Québec ouest, Sherbrooke, Soulanges.

Ontario — Norfolk, Algoma Est.

Nouveau-Brunswick — St-Jean Cité

Nouvelle Ecosse — Halifax, 1 siège, Cap Breton Sud.

Manitoba — Dauphin et Lisgar

Alberta — Medicine Hat.

Les Ministres Défaits

L'hon. W. S. Fielding, ministre des Finances.

Sir Frederick W. Borden, ministre de la Milice.

L'hon. Sidney Fisher, ministre de l'Agriculture.

L'hon. George-P. Graham, ministre des chemins de fer et canaux.

L'hon. William Paterson, ministre des Douanes.

L'hon. W. L. Mackenzie King, ministre du Travail.

L'hon. William Templeman, ministre du Revenu.

L'hon. Jacques Bureau, solliciteur-général.

Position des Partis

En tenant compte de tous les changements qui viennent de se produire, la force numérique des partis se chiffre aujourd'hui comme suit, par province :

	Cons.	Lib.
Ontario	72	13
Québec	29	36
Nouvelle-Ecosse	9	9
Nouveau Brunswick	5	8
Île du Prince-Edouard	2	2
Manitoba	8	2
Saskatchewan	1	9
Alberta	1	6
Colombie-Anglaise	7	0
Totaux	134	85

Majorité conservatrice 49.

On peut même dire que cette majorité est de 50 s'il est vrai, comme tout l'indique, que M. Bergeron est élu dans Beauharnois, par 27 voix de majorité.

A ce propos une dépêche annonce qu'on a découvert un fait singulier dans le scrutin de Valleyfield, poll No. 5. Il n'y avait que 94 électeurs d'inscrits pour ce poll, dont 10 sont morts. Cependant M. Papineau a obtenu 82 voix et M. Bergeron 37, soit en tout 119 voix au lieu de 84.

Ephémérides

La guerre en Egypte

Juillet 18-1882 Apparence d'un soulèvement général des tribus Egyptiennes.

Arabi devant Alexandrie. Les anglais se préparent pour la bataille.

Les Européens s'enfuient au Caire. Massacres des chrétiens dans l'intérieur. L'intervention Turque.

Juillet 19. Pas de changement dans la guerre Egyptienne.

Juillet 21. Les événements se précipitent en Egypte. Le général Wolseley commande le corps expéditionnaire anglais avec 25,000 hommes.

Le canal de Suez sera placé sous la protection conjointe de la France et de l'Angleterre.

Juillet 22 A 6.50 p. m. un fort orage accompagné de tonnerre, on dit qu'il est tombé sur la maison d'un nommé Plouffe sur la rue St-Philippe démontant un poêle double sans le briser. Mme Plouffe et une jeune fille ont éprouvé une certaine surdité pendant quelque temps, personnes autre n'a été frappé sur neuf personnes présentes.

La situation à Alexandrie devient de plus en plus critique. Continuation des massacres des Européens dans l'intérieur et au Caire.

L'armée anglaise se prépare à partir à un moment donné.

Lisez et abonnez-vous au

"BIEN PUBLIC"

c'est l'organe véritable des intérêts du peuple.

Lisez et abonnez-vous au

"BIEN PUBLIC,"

\$1. par année.

Le Vote de la Province de Québec.

Voici la liste révisée des candidats élus dans la province de Québec.

Comtés	Députés.	Parti.	Maj. Der. Election.	Candidats Ministère's.	Candidats opposition.
Argenteuil	G. H. Perley	con	550	A H Tanner	G H Perley
Bagot	J. E. Marcell	lib	107	J E Marcell	T Marsil
Beauce	Dr H. S. Béland	lib	1500	Hon H S Béland	Dr Geo Cloutier
Beauharnois	L. J. Papineau	lib	30	L J Papineau	J G H Bergeron
Bellechasse	J. O. Lavallée	con	28	O E Talbot	J O Lavallée
Berthier	J. A. Barrette	con	107	A Erem nt	J A Barrette
Bonaventure	Hon C. Marcell	lib	1200	Hon C Marcell	J A Mousseau
Brome	G. H. Barker	con	24	Hon S Fisher	G H Barker
Chambly et Verchères	J. H. Rainville	con	77	V Geoffrion	J H Rainville
Champlain	P E Blondin	con	485	J A Rousseau	P E Blondin
Charlevoix	R Forget	con	500	J Cannon	R Forget
Châteauguay	J P Brown	lib	50	J P Brown	Jame Morris
Chicoutimi et Saguenay	J Girard	con	1427	J Girard	Elzéar Lévesque
Compton	F. R. Cromwell	con	121	B A Scott	F R Cromwell
Deux-Montagnes	J A E Ethier	con	Accl	A B Hunt	J A E Ethier
Dorchester	A. Sévigny	con	200	E Roy	A Sévigny
Drummond et Arthabaska	C Brouillard	lib	317	O Baouill ord.	A Gilbert
Gaspe	L. P. Gauthier	con	556	Hon R Lemieux	L P Gauthier
Hochelega	L. Coderre	con	1362	L A Rivet	L Coderre
Huntingdon	J A Robb	lib	50	James Robb	A McNaughton
Jacques-Cartier	F D Monk	con	1292	Louis Boyer	F D Monk
Joliette	J P Gill ult	con	118	J A Dubeau	J P O Guilbault
Kamouraska	E Lapointe	lib	96	E Lapointe	W D Potvin
Labelle	A Achim	con	188	C B Major	A Achim
Laprairie et Napierville	R Lanctot	lib	168	R Lanctot	G Monette
L'Assomption	P A Séguin	con	300	P A Séguin	L J S Morin
Laval	C A Wilson	lib	227	C A Wilson	E Léonard
Lévis	Boutin-Bourassa	lib	303	Boutin Bourassa	J Bégin
L'Islet	E Paquet	con	470	A Bourgault	Dr E Paquet
Lobinière	E Fortier	lib	845	E Fortier	Théo Dubé, ind
Maisonneuve	A Verville	lib	2221	A Verville, ouv.	Wilfrid Laiberté
Maskinongé	E Bellemare	con	111	H Mayrand	E W Vil eneur
Mégantic	L. Picaud	lib	200	L Picaud	A Bellemare
Missisquoi	F W Kay	lib	225	E W Kay	L H Huard
Montcalm	D A Lafortune	lib	190	D A Lafortune	Dr F H Pickle
Montmagny	D O Lespérance	con	335	Hon H S Béland	J E F Marion
Montmorency	R Forget	con	78	G Parent	D O Lespérance
MONTREAL—					
St-Anne	C J Doherty	con	752	J C Walsh	C J Doherty
St-Antoine	H B Ames	con	2060	M L Hersey	H B Ames
St-Marie	M Martin	lib	2155	M Martin	J A Masse
St-Laurent	R Bickerdike	lib	1079	R Bickerdike	G F Johnston
St-Jacques	L A Lapointe	lib	1514	L A Lapointe	O Asselin
Nicolet	P E Lamarche	con	120	G A Turcotte	P E Lamarche
Pontiac	G R Brabazon	con	743	G F Hodgins	G H Brabazon
Portneuf	M S Delisle	lib	700	M S Delisle	P S Cahill
QUEBEC—					
Est	Sir W Laurier	lib	Accl	Sir W Laurier	R Lecluc
Ouest	W Power	lib	91	W Power	W Price
Centre	A Lachance	lib	415	A Lachance	Jules Hon
Comté	L P Pelletier	con	30	J B Caouette	Hon L P Pelletier
Richelieu	P G A Carlin	lib	600	A Carlin	A P Vanasse
Richmond et Wolfe	E W Tobin	lib	400	W O Tobin	Dr John Hays
Rimousky	H Boulay	con	257	J A Ross	H Boulay
Rouville	Hon R Lemieux	lib	250	Hon R Lemieux	Dr H Dubreuil
Shefford	G H Boivin	lib	34	G H Boivin	James Davidson
Sherbrooke	E N McCrea	lib	50	F N McCrea	C D White
Soulanges	Sir Wilfrid Laurier	lib	135	Sir W Laurier	J A Lortie
Standead	C H Lovell	lib	156	C H Lovell	G W Paige
St-Hyacinthe	L J Gauthier	lib	265	L J Gauthier	Ernest Guimont
St-Jean et Iberville	Jos Démers	lib	2409	J Démers	H Lichel
Témiscouata	C A Gauvreau	lib	400	C A Gauvreau	Dr L. Lebel
Terrebonne	B Nantel	con	653	Dr S Desjardins	B Nantel
Trois-Riv. et St-Maurice	Jac. Bureau	lib	2	Hon J Bureau	Dr L P Normand
Vaudreuil	G Boyer	lib	119	G Boyer	DeLery Macdonald
Wright	E B Devlin	lib	1198	E B Devlin	Louis Cousineau
Yamaska	A A Mondou	con	80	O Gladu	A A Mondou

Garçon demandé

On demande un garçon de 15 à 16 ans chez Vanasse & Lefrançois 25 Du Platon.

A SHAWINIGAN FALLS

A VENDRE OU A LOUER une propriété bien bâtie avec tout le confort voulu, très bon système de chauffage. S'adresser à

ALEXIS BEAULIEU, Ave. Hemlock.

Modiste

On demande une bonne Modiste de chapeaux. S'adresser à

E. DeGUISE, Ste-Genève de Batisseau.

Leçons de Piano

Mademoiselle Ninette Héon qui a obtenu avec grande distinction son diplôme Lauréat de l'école de piano (préparatoire au professorat) Paris-Montréal, donnera à des conditions faciles des leçons de piano. S'adresser à 25 rue Ste Geneviève. 2 m. 31. 8. 11.

ON DEMANDE

50 Journaliers et 20 Charpentiers pour l'agrandissement de la Manufacture de Papier au Cap de la Madeleine.

Pour toutes informations, s'adressez à

"The Gres Falls Pulp Mills Co." Cap de la Madeleine

MAGASIN à louer soit pour épicer, restaurant, bureau, atelier, etc., à très bon marché. Pour plus amples informations, s'adresser à

J. W. CHAMBERLAND, rest. Angle des rues Niverville et Ste-Genève.

J. W. BRITTEN & CIE,

13 RUE NOTRE-DAME.

AGENTS POUR

Auvents, Tentes, Rideaux en Bois et en Toile, Etc., Etc.

Nous avons toujours en magasin une grande variété de

Revue, Magazines, Livres de Lectures français et anglais.

Aussi bel assortiment de

Pipes, Tabac et Articles de Fumeurs.

Cigares des meilleures marques.

J. W. Britten & Cie

130 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Maison Fondée en 1827 Téléphone 221 211

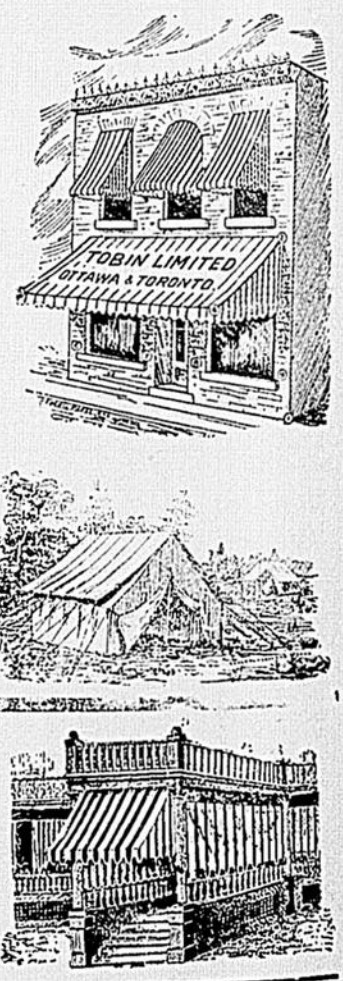
BELLEFEUILLE & FRERE,

MANUFACTURIERS DE

Poeles, Eviers, Chaudrons, Colonnes, Garnitures de Balcons et Cimetières, Machineries de toutes sortes.

277 Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières.

Prix Spéciaux pour Contracteurs et Marchands.



COURRIERS

Ste-Geneviève

Le 5 Septembre le Révérend J. A. Lesieur curé donnait la bénédiction nuptiale à M. Philias Prenevoist de West Rutland et Mlle Eva Vézina. Le garçon et demoiselle d'honneur: M. Alonzo Lafontaine de St-Stanislas et Mlle Alice Vézina sœur de la mariée. Le chœur Ste-Cécile a rendu par de joyeux cantiques une messe des plus solennelles. La mariée a reçu de nombreux et riches cadeaux. Les nouveaux époux partirent le même jour pour un voyage à New-York. — Après avoir passé un mois dans nos parages, Mlle Amanda Vézina est partie ces jour derniers pour retourner chez sa sœur, Mme Déglise, Lac St Jean. — Madame Jules Frigon de Shawinigan Falls, est en promenade chez ses parents depuis quelques jours.

Les Chûtes Shawinigan

La paroisse St-Pierre de Shawinigan vient d'être divisée. La partie détachée, connue sous le nom de Village St Onge, a été érigée en paroisse, le 18 de ce mois, par Sa Grandeur Mgr Cloutier et a pour patron St-Marc, évêque et disciple de St Pierre. M. l'abbé Raphaël Gélinas est le curé de la nouvelle paroisse. M. l'abbé Gélinas qui était à la cure de St-Thimothée de Champlain, est remplacé à cette dernière par M. l'abbé Arthur Béland. La paroisse de St-Marc compte 200 familles et est en voie d'augmentation. D'ici à quelque temps, les offices religieux se feront au troisième étage de la maison d'école, et le prêtre résidera dans une maison louée. Un presbytère et une église seront bientôt construits. Et avec tout le zèle que sait mettre M. le curé Gélinas à la cause religieuse, on verra avant longtemps St-Marc prendre rang parmi les plus belles paroisses de notre diocèse. La paroisse de St-Marc est située au nord de la ville de Shawinigan, dont elle fait partie, et est assise sur un coteau élevé qui forme le deuxième plateau qui borde le St-Maurice. Les usines du carbure et la manufacture de coton sont à ses portes. Nous souhaitons à M. l'abbé Gélinas la plus cordiale bienvenue au milieu de nous et plein succès dans ses œuvres. — Aux usines de l'Aluminium, on vient de baisser le salaire des ouvriers. La chute du gouvernement libéral avec la désapprobation du projet de la réciprocité en sont, paraît-il, la cause. Mais si l'Aluminium réalisait des bénéfices jusqu'à aujourd'hui, — et ce qui le prouve bien, c'est qu'on a doublé les constructions — pourquoi ne continuerait-elle pas à en faire en maintenant les salaires.

Almaville

M. François Régis âgé de 82 ans, vient de mourir. Le défunt a été toute sa vie un modèle par sa piété, sa sobriété et son grand amour du travail. Quelques jours avant sa mort, il se rendait encore à l'ouvrage comme un jeune homme. Il est mort chez son fils Adolphe, entouré de beaucoup de soins. Son épouse Victoire Beaumier âgée de 80 ans lui survit et reste pour le pleurer et prier pour lui. — La compagnie de Sh winigan a commencé cette semaine, les travaux d'une chaussée sur l'embranchement du St Maurice qui passe à Almaville. Le travail à faire est assez considérable, parce que la chaussée aura au moins deux arpents en longueur et sera toute en ciment.

Le Veau d'Or

Depuis nombre d'années le chemin que nous avons suivi nous a conduits dans une direction fautive. Nos députés canadiens français au lieu de s'unir pour revendiquer nos droits ont préféré suivre aveuglément un chef. Ces esclaves d'un parti, ces fidèles adorateurs du Veau d'or ont oublié que la religion et le pays doivent passer avant le parti et qu'il n'est pas plus permis de sacrifier aux idoles dans la vie publique que dans la vie privée. Ils ont semblé ignorer que les directions de l'église catholique ont la même force sur le terrain politique que dans la vie privée. Dans la question des écoles du Nord Ouest les droits scolaires de nos compatriotes ont été sacrifiés par Sir Wilfrid Laurier; notre députation presque entière l'a suivi dans sa honteuse reculade. Dans la dernière campagne électorale certains habileurs ministériels ont essayé de prouver au peuple que la question des écoles de l'Ouest est bien réglée. A l'appui de leur thèse ils tiraient d'un gros livre rouge, le Vade mecum libéral, une lettre de S. G. Mgr Langevin à son clergé. Dans cette lettre Sa Grandeur disait qu'il fallait tirer parti des privilèges accordés aux écoles catholiques. Avec une logique irrésistible ils en concluaient que Mgr Langevin est très satisfait de la loi scolaire de M. Laurier. Et c'est à Mgr Langevin que l'on prête ces sentiments, quand on sait qu'il disait il y a quelques années, en 1908: "Je proteste contre l'affirmation faite par Sir Wilfrid Laurier, à l'assemblée de St-Roch, le 5 octobre, que les libéraux ont réglé la question des écoles en trois mois. La question n'est pas réglée puisque justice n'a pas été rendue. Nous caressons l'espoir que nos représentants d'aujourd'hui comprendront qu'il est de leur devoir de tra-

vailer à reconquérir nos droits religieux et civils.

Tant que Sir Wilfrid fut premier ministre le peuple aussi bien que ses députés cherchaient à se boucher les yeux pour ne pas voir la trouée faite dans leurs droits. L'idole renversé les députés tout comme le peuple vont envisager les questions politiques sous un nouveau jour. Au lendemain de la défaite du gouvernement Laurier on entendait des libéraux dire: "Puisque Laurier est battu que Bourassa aille donc à Ottawa. Ce n'est pas Bureau mais Normand qu'il nous faut à présent." La grande figure du "grand canadien" leur avait bouché les yeux. Oculis habbant et non videbant. J. H. DESORMEAUX

Le R. P. Didace Arcand

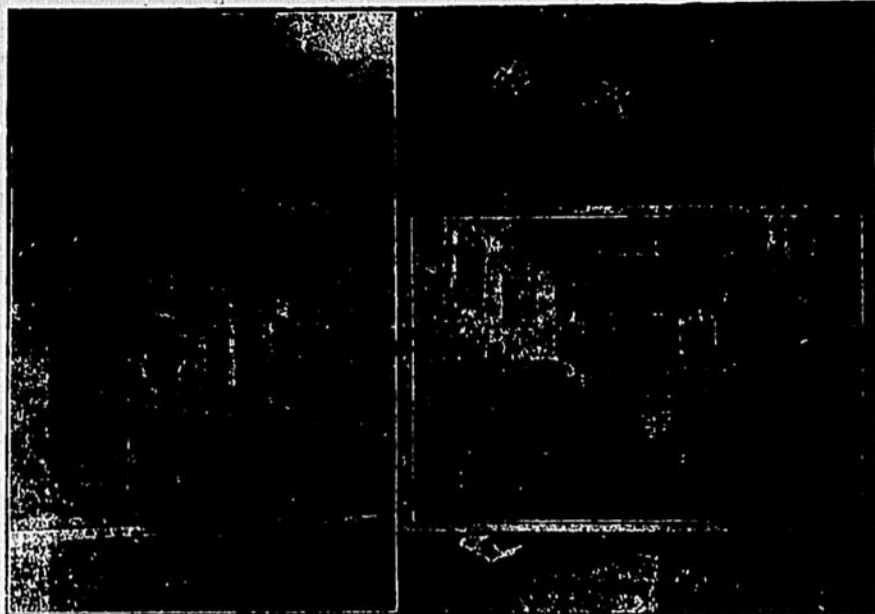
De "l'Action Sociale" du 25 septembre nous détachons les lignes suivantes qu'intéresseront un grand nombre de nos lecteurs: Une bien touchante cérémonie religieuse a eu lieu hier après-midi dans la chapelle des Franciscains à l'occasion du départ du Rev. Père Didace Arcand pour les missions de Chine. Un sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. Père Marie Joseph Il y eut cérémonie du baisement des pieds du missionnaire. La chapelle était remplie de fidèles. Les hommes, après les Pères Franciscains, sont allés baiser les pieds du Père Didace et les Dames se sont approchées de la balustrade pour baiser le Crucifix du missionnaire. Un certain nombre de tertiaires ont fait la collecte, à la porte de la chapelle, pour le bénéfice des missions et on remarquait avec plaisir que les pièces blanches et les billets mêmes ont été donnés avec abondance. Le Père Arcand, autrefois de Champlain et dans le monde Léon Arcand, fit ses études classiques au Séminaire des Trois-Rivières. L'an dernier, un autre ancien élève de notre séminaire partait pour le Japon, c'était le P. Calixte Gélinas, Franciscain, dans le monde Wilfrid Gélinas, de Saint-Barnabé. Qu'ils sont beaux les pieds de celui qui annonce la paix!

POINTES SÈCHES

Lors de son passage à Winnipeg en septembre 1910, Sir Wilfrid Laurier a admis que la situation scolaire n'était pas satisfaisante à Winnipeg, où les catholiques paient une double taxe, l'une exigée par la loi (Laurier-Tarte-Greenway) pour les écoles publiques, et l'autre volontaire pour le maintien d'écoles libres. La Question des Ecoles n'est donc pas réglée, morte, enterrée, puisque les catholiques sont victimes d'une telle injustice. Qu'en pense M. Bureau?

NOUS MEUBLONS LES MAISONS

Pour tous les appartements y compris Prélabris de la Cuisine Grenier.



Luxe, Confort ET Nécessité.

Depuis \$50.00 à \$500.00

Soit au comptant ou à Crédit.

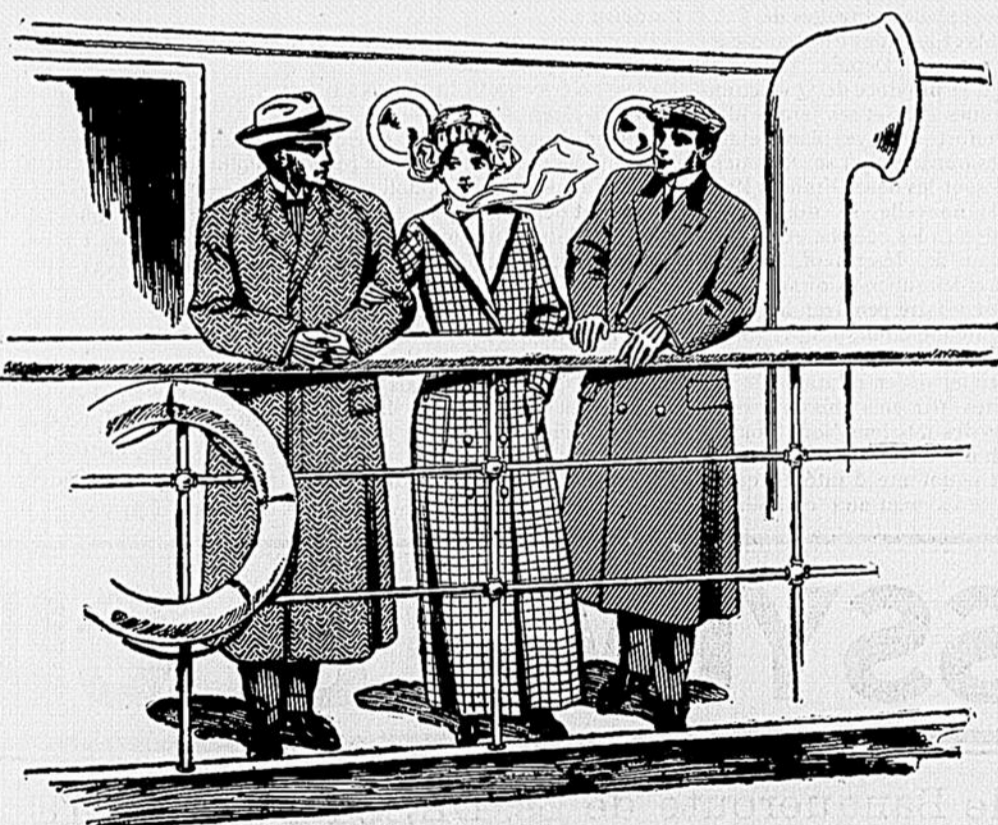
MAGASIN : 42 Du Platon. Entrepot: 103 Des Forges

A. LAURIN & Cie

Si vous avez à coeur le progrès de la ville des Trois-Rivières et du district, tenez vous au courant de toutes les questions qui nous concernent.

ABONNEZ VOUS AU "BIEN PUBLIC"

Journal qui discute librement les Intérêts du peuple libre. \$1.00 - - PA ANNÉE.



FIT-REFORM est allé au Couronnement et a rapporté un plein navire de nouveautés.

FIT-REFORM a vu le Roi, les Ducs, les Princes et les Barons. Fit-Reform les a vus dans leurs costumes de couronnement et aussi dans leurs complets de Teeds et Worsted.

FIT-REFORM a vu les modes suivies par les "Premiers Gentilshommes" de l'Europe et a rapporté exclusivement que les créations et les modèles reconnus comme nouveaux Complets et Pardessus d'Automne.

Entrez et voyez les nouvelles modes d'Automne telles que perfectionnée par Fit-Reform.

Fit-Reform

BONDY & BEAULAC

Telephone 130

COINS DES RUES

Bonaventure et Ste-Marie

TROIS-RIVIERES.

De qui se composera le Ministère Borden?

La question de la formation du nouveau ministère intrigue fort les esprits, d'autant plus qu'elle doit se faire à

brève échéance.

L'hon. M. Fisher vient en effet de déclarer que le cabinet ne tentera pas d'abuser de son mandat, qui est expiré, pour faire des nominations.

Il est donc probable que le nouveau cabinet sera formé d'ici huit jours.

On dit que ce cabinet sera très fort et que M. Borden s'entourera des meilleurs hommes des différentes provinces.

Il aurait un cabinet d'une force formidable, composé d'hommes comme les honorables Roblin, Hazen et Whitney, premiers ministres des provinces du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et d'Ontario, qui abandonneraient la politique provinciale pour l'arène fédérale.

L'hon. M. Richard McBride, premier ministre de la Colombie Anglaise entrerait aussi dans le cabinet.

Plusieurs autres politiciens anglais sont sur les rangs, comme les hon. Rogers et Haultain, du Nord-Ouest, l'hon. M. Foster, M. Northrup, etc.

Un personnage fort au courant des choses politiques dans notre province nous disait hier, que la représentation de la province de Québec dans le cabinet ne serait pas changée, pas du moins dans le sens d'une diminution, et qu'elle demeurerait de quatre ministres, si elle n'était pas portée à cinq.

L'augmentation de notre représentation ne serait pas en effet une injustice aux autres provinces, puisque leur représentation a été augmentée par suite de la création du nouveau

ministère du travail, dont le titulaire l'hon. Mackenzie King, a eu un sort si malheureux, jeudi.

Parmi les "ministres" de la province de Québec, on mentionne en premier lieu, M. Monk, puis M. Doherty, député de Ste-Anne, Perl y, député d'Argenteuil, Rodolphe Forget, député de Charlevoix et de Montmorency, L. P. Pelletier, député de Québec-Comté.

Si on insistait pour nommer les dix premiers de ces messieurs, il est probable que les ministres français demanderaient que trois ministres canadiens-français fussent nommés. Cela ferait cinq ministres pour Québec et l'un d'eux serait ministre sans portefeuille.

Les noms que nous venons de citer ne sont pas les seuls qui soient mentionnés. On parle aussi de M. L. T. Maréchal, C. R., pour lequel on ouvrirait un comté, et de M. le Dr Normand de Trois-Rivières.

MAGASIN MODERNE GENEST & CLOUTIER

Tél. Bell 155 148 rue Notre-Dame.

Remèdes patentés, Articles de Toilette, Parfumeries de toutes marques.

Si vous voulez vous rafraîchir, entrez et demandez un verre de Soda à la crème à la glace et au jus de fruit; c'est excellent, et le service se fait d'une manière hygiénique.

Choisissez Huyler's, Ganong, etc. Une attention spéciale à Messieurs les Barbiers.

Magasin voisin de M. Lucien LaJoie, 148 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Courrier de la Cité

Mgr Cloutier est allé hier à Québec pour assister à la réunion du Conseil de l'Instruction publique.

Pèlerinage au Cap

Dimanche prochain, fête du T.-S. Rosaire, aura lieu au Cap de la Madeleine un pèlerinage, le dernier probablement de la saison. Départ des bateaux à 1.30 hr.

L'Union Musicale accompagnera les pèlerins.

Indulgences Toties Quoties

En ce même jour, c'est-à-dire depuis samedi midi jusqu'à dimanche soir, les fidèles pourront gagner une indulgence dite Toties Quoties, c'est-à-dire autant de fois qu'ils feront de visites à l'Eglise, avec les conditions ordinaires de la confession et de la communion.

Dimanche prochain, réunion de la Ligue des jeunes gens, à 8 heures.

C'est dimanche prochain que se fera comme nous l'avons annoncé précédemment, l'ouverture de l'église Notre-Dame chez les RR. Pères Franciscains. Heures des messes : 6 hrs, 7 heures, 8 heures et 9 30 heures.

Truuvé noyé

Notre concitoyen M. Arthur Paré, de la société Duplessis & Paré, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père. Celui-ci s'est noyé accidentellement dans le St-Laurent. Son cadavre a été retrouvé vis-à-vis St-Jean Deschailions. L'inhumation s'est faite à Maskinongé.

M. Adolphe Balcer est retenu à son domicile depuis quelques jours pour cause de maladie.

Melle Lavigne artiste-coiffeuse est allée cette semaine à New-York dans l'intérêt de son commerce.

M. G. A. Bruninger vient d'établir son domicile au No 5b rue Bonaventure.

Mariages

Lundi, M. William Thibault, fils de M. Gédéon Thibault, conduisait à l'autel, Melle Eva Pérusse, fille de M. Alfred Pérusse.

Le même jour M. Joseph William Trudel de Montréal unissait sa destinée à celle Melle Marie Cossette, de cette ville.

Dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr Cloutier est allé à St-Thomas de Caxton, chez M. le curé Lesage, bénir le cimetière de la paroisse ainsi que le presbytère et une croix.

On nous apprend que M. Antoine Vanasse retenu à l'hôpital depuis trois semaines pour cause de fièvres typhoïdes, est maintenant rétabli.

M. le notaire J. A. A. Lemire, de Maskinongé, était de passage aux Trois-Rivières Dimanche.

M. Alexandre Martneau, contracteur général et manufacturier a été à Montréal cette semaine par affaires.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Jos. Béland, a été l'heureux gagnant samedi dernier au concours d'habillement chez Hector Girardeau, marchand-tailleur 208 Notre-Dame.

M. François Lajoie, avocat de l'étude Bureau, Bigné et Lajoie est sérieusement malade des fièvres typhoïdes. Il avait déployé beaucoup d'énergie dans la bataille électorale en faveur de l'hon. Jacques Bureau, mais la maladie est venue le terrasser quelques jours avant le scrutin.

Le Dr Normand s'est rendu à Mont-lundi, puis à Québec mardi.

Les Messieurs de la cure ont commencé lundi la visite de la paroisse de l'Immaculée Conception. M. le curé Massicotte, visite le quartier Ste-Ursule, M. H. Vallée, le quartier Notre-Dame et M. H. Trudel, la division St-Louis.

M. Alfred Panneton de la société Panneton & Frère est convalescent.

Un vent de démocratisation souffle sur nous évidemment. Jusqu'à la mode qui en subit les atteintes. Hier encore les toilettes avaient des appellations aristocratiques. On parlait de chapeaux, de robes Empire, Directoire etc. Vinrent ensuite les Trois, puis les Pierrrots. Mais l'automne de 1911 devait produire quelque chose de mieux que cela. Devinez quoi..... les Boomers !!!

Mardi, à la cathédrale, ont eu lieu les funérailles de Madame Lajoie, née Hélène Ross, de la rue Ste-Julie.

L'hon. Jacques Bureau a accompagné M. Wilfrid Laurier à Montréal, puis à Ottawa ces jours derniers.

Avis aux Messieurs

Nous attirons votre attention sur cette série d'annonces qui paraîtront toutes les semaines afin de tenir le public au courant de la haute nouveauté. MM. Bondy & Beaulac ont fait des arrangements avec les deux grandes maisons Fit-rite et Fit-reform afin d'avoir le chic de chaque saison. Nous vous invitons d'aller leur faire une visite pour vous justifier de la belle et nouvelle marchandise d'automne qu'ils viennent de recevoir et là vous pourrez juger que ces annonces disent vrai. Je vous engage à les lire toutes les semaines pour vous tenir au courant des modes. Allez toujours chez Bondy & Beaulac coin des rues Bonaventure et Ste-Marie et vous serez satisfaits.

Après les Elections

L'activité et la chaleur qu'on y a mis a fait négliger un peu les devoirs d'un chacun, mais aussitôt fini on s'y remet vite et on s'empresse de passer à l'Atelier Pinsonneault, 86 rue Royale, Trois-Rivières, pour faire poser les enfants, les vieillards et tous ceux qui ont besoin de bons portraits.

Feu Adélaré Gélinas

Lundi matin, le 25 septembre, eurent lieu, à la Cathédrale, les funérailles de M. Adélaré Gélinas, mort subitement vendredi dernier à sa résidence sur la rue St-Paul. Le service fut chanté par M. l'abbé Dionis Gélinas, de l'évêché. On remarquait au chœur M. le chanoine Arcand, supérieur du Séminaire, plusieurs autres prêtres.

M. Adélaré Gélinas, autrefois typographe, fut aussi membre de l'Union Musicale de notre ville. Il avait 44 ans. Si pour lui la mort fut subite, on ne peut dire qu'elle fut imprévue. Paralysé depuis 6 ans, il communiait souvent, récitait chaque jour l'office de la Ste-Vierge, jeûnait fréquemment, faisait des lectures spirituelles. La maladie ne le rendait pas taciturne. Avec ceux qui allaient lui faire visite, il se montrait gai causeur. Les questions du jour ne lui étaient pas indifférentes.

Il disait aussi en souriant qu'il attendait la mort, comme une délivrance, qu'elle serait la bienvenue quand Dieu voudrait l'envoyer.

Le défunt laisse une épouse et une famille de six enfants. Le "Bien Public" leur offre ses sympathies.

Séance Privée au Séminaire.

26 septembre 1911

Cette première séance fut convoquée par M. le Directeur dans le but d'élire les nouveaux officiers de l'Académie pour le présent semestre.

A l'unanimité des voix, monsieur Fernand Quesnel élève de Philosophie Senior fut appelé à la Présidence.

Les autres dignitaires élus furent les suivants : Vice-Président Hervé Brunelle ; Secrétaire Alexandre Gélinas ; Secrétaire-correspondant ; Ernest Fleury ; Trésorier ; Pierre Badaeux ; Bibliothécaire Alfred Dubé. Les Censeurs sont MM : Ovide Baribault, Phil. Monfette, Paul E. Leduc et les Juges Candidats : Henri Baril et Clovis Marchand.

En outre les Académiciens ont accordé le titre de membres honoraires à MM. les abbés Donat Fréchette, Robert Bellefeuille Chs. Philippe Normand, Agapit Clermont Jésuite, Nestor Massé, Oblat, Hector Hécroux et Delevoie Durand.

Monsieur le Directeur nous donna quelques encouragements en terminant par ces mots : "Suivez-moi toujours, car jamais je ne reculerais." On l'applaudit, et la séance fut levée.

Les membres actuels de l'Académie St-Thomas d'Aquin sont : Président M. Fernand Quesnel. Ovide Baribault Léon Lamothe, Albert Godin, Auguste Lafleche, Alphonse Ferron, Lucien Hélie, Pierre Badaeux, Donat Grimaud, Lucien Clermont, Victor Abran Arthur Dufresne, Louis Chamberland Hervé Brunelle, Philémon Monfette, Georges Panneton, Ernest Fleury, Arthur Lesieur, Joseph Lacerte, Onésime Carignan, Carolus Bouchard, Narcisse Leblanc, Alfred Dubé, Alexandre Dubé, Alfred Gélinas, P. E. Leduc, membres actifs.

Un démenti formel

Les accusations portées contre M. Normand, sont refutées par le document officiel qui suit :

Canada Province de Québec, District des Trois-Rivières.

Je, Joseph Bellefeuille, Chef de Police de la Cité des Trois-Rivières, déclare ce qui suit :

1. Jeudi le 14 ou vendredi le 15 septembre dernier, j'ai rencontré M. le Maire Normand, à l'Hôtel-de-Ville et ce dernier m'a dit : " M. le Chef de Police, il y aura une assemblée dimanche, sur la place du marché et j'espère que vous prendrez les mesures nécessaires pour y maintenir le bon ordre et conserver à la ville des Trois-Rivières, sa bonne réputation ;

20.—Vendredi durant la soirée, j'ai été mandé devant le Conseil alors en séance, et les échevins me demandèrent de prendre les mesures nécessaires pour maintenir le bon ordre durant l'assemblée qui devait être tenue le dimanche suivant ; et ils ajoutèrent que dans le cas de nécessité, ils m'autoriseraient à engager des constables spéciaux au nombre que je jugerais nécessaire ;

30.—J'ai moi-même choisi et engagé des constables spéciaux, et j'ai vu à leur assermentation ;

40.—Personne autre que le sous-chef Hamel et moi n'a eu le contrôle des constables réguliers et spéciaux durant l'assemblée de dimanche, et nous les avons dirigés suivant que nous avons cru devoir le faire, dans l'intérêt public ;

50.—M. le Maire Normand n'a ni directement ni indirectement pris part au choix des constables spéciaux ni à leur assermentation, ni à leur direction.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie, sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, en vertu de l'acte de la preuve en Canada, et j'ai signé à Trois-Rivières, ce vingtième jour de septembre mil neuf cent onze.

Signé, JOSEPH BELLEFEUILLE, Chef de Police.

Déclaré solennellement devant moi, ce 20 septembre 1911.

(Signé,) FAIDA ROY, C. C. C. S. District des Trois-Rivières.

Quelques bons Livres

C'est d'abord celui du R. P. Doyon sur la "lutte anti-alcoolique." Il s'adresse à un public choisi, puisqu'il a pour titre : "Pour vous Mesdames," mais il est fait pour être utile à tous le monde. D'une plume alerte et fort bien avertie, l'auteur a entassé dans ces deux cents pages des masses d'anecdotes, de faits, de chiffres, d'arguments et de preuves scientifiques pour combattre l'ignorance et le préjugé, expliquer les terribles secrets de l'héredité, démasquer le mensonge des médecines brevetées, exposer la portée de la lutte actuelle et la part que la femme y doit prendre. C'est un livre à répandre largement chez le peuple comme chez tous ceux qui ont besoin d'armes solides pour combattre le fléau social de l'alcoolisme. Ce livre est en vente aux bureaux de "l'Action Sociale, Ltée" ou à la "Propagande des Bons Livres," à raison de 25 sous l'exemplaire cartonné, et 30 sous l'exemplaire relié.

Un autre bon livre sur l'alcoolisme, c'est "le Grand Menteur" du spécialiste distingué qui signe R. G. P. et que son livre de combat "Autour de la buvette" avait déjà fait connaître si avantageusement. Lui aussi a composé là un véritable arsenal d'arguments pour réfuter et démasquer "le grand menteur," l'alcool. Achetons ce livre qui ne coûte que 15 sous, lisons-le et faisons le lire. Qu'il se trouve à côté de celui du P. Doyon dans nos familles, dans nos écoles et dans chacune de nos bibliothèques paroissiales.

"Pour les missions---L'Apostolat en Afrique," tel est le titre d'une brochure publiée voici un couple de mois par des auteurs qui signent simplement ; Amis des missions. L'un de ces "Amis des missions," celui à qui revient la plus grande part du mérite de cette publication, est un laïque distingué qui consacre à cette œuvre d'apostolat chrétien une activité que n'a pas su éteindre une longue et pénible maladie.

Cet homme de bien a entrepris d'intéresser ses compatriotes canadiens à l'œuvre admirable que poursuivent parmi les peuplades sauvages de l'Afrique les fils et les filles du grand cardinal Lavigerie. Depuis plusieurs années déjà la province de Québec envoie ses jeunes gens et ses jeunes filles prêter main forte au Pères blancs et aux Sœurs Missionnaires qui se dévouent là bas. Ce sont les deux Frances, l'ancienne et la nouvelle, se donnant la main par-dessus les océans, et se rencontrant dans les déserts où règnent la barbarie et les superstitions du paganisme, pour y faire pénétrer la civilisation chrétienne et en dissiper les ténèbres à la lumière de l'Évangile. Des nombreuses lettres et relations de voyages écrites par nos missionnaires, les " Amis des missions" ont composé la brochure exceptionnellement instructive et palpitante d'intérêt qu'ils offrent en ce moment aux catholiques

canadiens. Ils y ont ajouté une notice sur le cardinal Lavigerie, des notes biographiques et des extraits du journal de voyage de la révérende Mère Marie Claver, ainsi qu'une "lettre ouverte" aux Canadiens et aux Canadiennes. Tout cela, parsemé de très nombreuses reproductions photographiques, forme un livre qui vaut plusieurs fois les 20 sous qu'on en demande. Les Trifluviens peuvent se procurer "l'Apostolat en Afrique" en s'adressant à M. l'abbé L. Lamothe, au Monastère du Précieux Sang des Trois-Rivières.

JEAN RIVARD.

Qu'est-ce qu'il veut dire ?

Le "Nouveau Trois-Rivières," dans son article éditorial de samedi dernier, expliquait à ses lecteurs les causes de la défaite de Laurier et l'attribuait aux préjugés de races et aux efforts combinés des conservateurs-nationalistes et des "cléricaux."

Nous comprenons fort bien qu'après une période électorale aussi intense que celle qui vient de se terminer, et sous le coup d'une défaite aussi inespérée que désespérante, un journaliste d'aujourd'hui ne peut apporter dans les commentaires sur sa "déconfiture" le calme et la pondération de celui qui se place au dessus des partis et qui juge les hommes et les choses d'une manière impartiale.

Les politiciens malheureux ont autant de droit que celui qui perdent un procès aux vingt-quatre heures pour maudire leur juge.

Nous comprenons l'état d'âme actuel du directeur du "Nouveau Trois-Rivières," et nous ne le chicanons nullement sur sa mauvaise humeur.

Mais le mot "cléricale" qui entre ici dans la discussion, sans raison apparente, est évidemment de trop pour ne pas dire malheureux. Ce mot, après les commentaires que nous avons entendu faire, au cours de la récente campagne électorale, sur la participation plus ou moins vraie du clergé catholique dans cette dernière élection, résume évidemment une façon de penser chez les libéraux trifluviens, et nous espérons que M. le directeur du "Nouveau-Trois-Rivières" donnera à ses concitoyens catholiques une explication que ceux-ci sont en droit d'attendre et que lui-même doit éprouver le besoin de donner.

Or M. le directeur du Nouveau Trois Rivières est anticlérical, ou il ne comprend pas ce qu'il écrit.

S'il est anticlérical, la plupart de ses abonnés vont se trouver dans une jolie posture, eux qui soutiennent le journal et qui sont des catholiques pratiquants ; mais s'il ne comprend pas ce qu'il écrit il devrait alors passer sa plume de directeur à un autre, car "cléricale" qui est un mot pris au vocabulaire de la France révolutionnaire et maçonnique, signifie là-bas le catholique militant, l'ennemi irréconciliable de la franc-maçonnerie et de l'athéisme.

Parmi ceux qui ont contribué à renverser le gouvernement Laurier, il y a les "cléricaux" dit le Nouveau Trois Rivières. Entend-il par "cléricale" quelqu'un qui est bon catholique, qui s'inspire dans les actes de sa vie publique de sa religion et des enseignements de l'Eglise ? Alors celui qui ne serait pas cléricale, serait tout le contraire de cela et l'ami du gouvernement Laurier ? Est-ce là l'opinion du "Nouveau Trois-Rivières" ?

Vent-il par là désigner le clergé catholique canadien-français ? A-t-il des preuves que ce clergé, dans l'élection qui vient d'avoir lieu, s'est mêlé en quoi que ce soit de la politique ? N'aurait-il pas eu le droit de le faire, cependant ? Nos prêtres ne sont ils pas

sujets britanniques ? Est-ce qu'ils n'ont pas le droit, par leur vote ou autrement, d'exprimer leur opinion sur des questions qui intéressent au plus haut point l'avenir de leurs compatriotes ? Nous n'avons pas mission ici de défendre l'attitude vraie ou supposée de nos prêtres dans la dernière lutte électorale, mais étant donné l'importance des questions qui étaient placées devant l'électorat de notre pays, eussent-ils voté contre l'administration Laurier, que tous les vrais Canadiens français devraient avoir pour eux la plus vive reconnaissance, car nos prêtres seraient alors restés dans les vraies traditions de notre clergé national qui a toujours été le guide le plus sûr, le protecteur le plus fidèle et le plus désintéressé de la nationalité canadienne-française. Nous soutenons que la réconciliation avec les Etats Unis était un danger national, et si les prêtres ont voté contre, c'est qu'ils étaient clairvoyants et patriotes.

La parole est à M. le directeur du "Nouveau-Trois-Rivières." PAUL AUBERT

Résultat Incertain

Pour des raisons que nous ne nous expliquons pas encore, le résultat du vote ici est demeuré incertain depuis jeudi.

Néanmoins, on semblait concéder à M. Normand une majorité variant de deux à neuf, et les amis de M. Bureau admettaient leur défaite.

Mercrredi, à deux heures, l'Officier-Rapporteur ayant fait un premier décompte, il en résulterait une majorité de deux voix pour M. Bureau.

Les amis de M. Normand vont exiger immédiatement un décompte devant le juge, et tout nous porte à croire que la victoire de M. Normand apparaîtra alors définitive mardi.

Il appert que cinquante bulletins ont été mis de côté, et il semble probable que de ce nombre, il en sera reconnu suffisamment de valables pour le Dr Normand. Dans un seul Poll, à la Pointe-du-Lac, neuf bulletins auraient été mis de côté. Si ces votes ont été annulés irrégulièrement, il arrivera que la rectification de l'erreur donnera une majorité d'autant pour le candidat autonomiste.

Le vote total a été de 3207 pour M. Bureau et de 3205 pour M. Normand. Bulletins nuls : 50.

Le détail du vote est comme suit :

VILLE DES TROIS RIVIERES.		
	Bureau	Normand
Poll No. 1	110	94
2	90	98
3	65	83
4	110	113
5	126	121
6	118	83
7	76	98
8	130	71
9	113	85
10	89	71
11	110	66
12	54	59
13	71	53
14	55	57
Normand maj. Bureau maj.		
Banlieue	21	Trois-Rivières 165
Pointe-du-Lac	91	Ch. des Forges 4
Yamachiche	142	St-Sève 3
St-Barnabé	108	St-Mathien 4
St-Elie	1	Baie Shawinig. 21
St-Boniface	32	St-Etienne 3
		Shawinig. Falls 164
		Ste-Flore 33

100 Vestes d'Automne vous sont offertes chez Hébert & Lesieur 5 rue Des Forges, chacune au prix de \$2.00 Ces vestes se vendent généralement de \$3.00 à \$4.00.

Faillite de Ls. DASSYLVA & CIE.,

Nous avons acheté à Grande réduction tout le fond de Banqueroute de Ls. DASSYLVA & CIE., et nous sommes en mesure de le vendre au prix coutant. Lisez nos Prix :

POUR DAMES

Belles bottines valant 1.75 et \$2 pour \$1.25
" " " 2.75 et \$3 " \$2.00
Beaux souliers-lacés pour \$1.13
" " " pump pour \$1.35

POUR ENFANTS

Bottines 8, 9 et 10 points pour .55c
Bottines 5, 6 et 7 points pour .45c

POUR FILLES

Bottines de \$1.75 pour \$1.25
Bottines de \$1.65 pour \$1.15
Bottines Dongola \$1.13

POUR GARCONS

Bottines de 3 et \$4 réduites à \$2.00 et \$2.50
Bottines de 2 et 2.50 " à \$1.25 et \$1.75

POUR HOMMES : Toutes nos lignes de la faillite sont vendues au prix coutant.

C'est le temps d'en profiter.

:- Economisez 40% chez

A. CORBEIL, 32 Des Forges.

G. COURTOIS, GERANT.